

Our Most Important
Connection is with You.™





Rapport Financier 2012

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société Radiall - 101, rue Philibert Hoffmann – 93116 Rosny-sous-Bois Cedex, sur le site Internet de Radiall (www.radiall.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).



Forte progression des résultats annuels

Comment pourriez-vous qualifier l'année 2012 ?

Pierre Gattaz : Radiall a fêté en 2012 ses 60 ans, et c'est avec grande satisfaction que nous avons réussi, dans un contexte de marché toujours instable, à réaliser une excellente année 2012 avec une activité en croissance, une rentabilité accrue, et une forte génération de trésorerie.

La progression du chiffre d'affaires s'est poursuivie à 8,2%, grâce aux marchés Industriels mais surtout à l'Aéronautique civile où notre activité a été très soutenue sur l'ensemble de nos zones géographiques, et en particulier en Amérique du nord, où le Groupe a d'ailleurs bénéficié de taux de change plus favorables qu'en 2011.

Les résultats ont bénéficié d'une meilleure dynamique des ventes, de mix produits et marchés plus favorables et de gains de productivité substantiels. Par rapport à l'année dernière, ceci nous permet d'accroître de 80% le résultat opérationnel courant à 18,3 millions d'euros, de doubler le résultat opérationnel, et d'atteindre un résultat net à 13,8 millions d'euros en croissance de 165%.

Notre situation financière déjà solide se trouve aussi renforcée grâce, non seulement à notre rentabilité accrue, mais à une gestion de nos flux et de nos stocks encore améliorée, conduisant à des capitaux propres de plus de 137 millions d'euros, et une trésorerie nette d'endettement de 30,5 millions d'euros.

Devant ces excellentes performances, je tiens à saluer le talent de nos 2 500 collaborateurs qui ont fait preuve de combativité, de créativité et de capacité d'adaptation. Leur professionnalisme, leur exigence de la qualité et leur recherche continue de l'innovation caractérisent les valeurs qui portent le Groupe depuis 60 ans.

Quels ont été les principaux événements de l'exercice écoulé ?

P.G. : D'abord le fait marquant, c'est la nouvelle progression de notre Groupe dans les marchés porteurs et de hautes technologies du « Mil-Aéro-Space » qui représentent désormais plus des deux tiers de notre chiffre d'affaires total, alors que ces trois segments représentaient environ 35% de l'activité il y a 10 ans.

Les investissements significatifs réalisés depuis de nombreuses années sur ces secteurs nous permettent de récolter aujourd'hui les fruits de notre stratégie de développement et de différenciation par l'innovation, et par l'excellence opérationnelle au service de nos clients (7,5% de notre chiffre d'affaires consacrés à la Recherche et Développement en 2012).

Radiall a par ailleurs conclu en cours d'année avec la société ARaymond un partenariat prometteur qui va nous permettre d'affirmer de nouvelles ambitions dans le secteur automobile.

Comment s'annonce 2013 ?

P.G. : L'exercice 2013 sera pour Radiall une année de consolidation de nos succès commerciaux et de nos investissements visant ainsi la poursuite de l'amélioration de la performance économique globale de Radiall, et la profitabilité de nos activités sur chacun de ses segments de marché.

Le début de l'année 2013, certes peu dynamique mais avec un niveau de commande très satisfaisant, reste en phase avec nos objectifs d'une croissance modérée en 2013.

Quelles sont les ambitions de Radiall à plus long terme ?

P.G. : Radiall dispose d'atouts forts pour envisager l'avenir avec sérénité dans un contexte économique toujours tendu.

Le contexte aéronautique reste très favorable à moyen et long terme, grâce à l'accroissement du trafic aérien qui devrait conduire à une augmentation des cadences de livraisons sur la plupart des programmes d'avions commerciaux.

La mise en place d'une nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2013 destinée à optimiser nos synergies opérationnelles et à accélérer notre stratégie de diversification, confortera le positionnement de haute valeur ajoutée de notre offre, et renforcera encore notre présence auprès de nos clients.

Notre situation bilancielle et la disponibilité de lignes de financement, nous permettront également d'accompagner notre développement, et notamment de conclure des opérations de croissance externe ou de partenariat visant, soit à renforcer nos expertises, soit à couvrir de nouveaux segments de marché.

Nous abordons ainsi l'avenir en excellente position, avec l'ambition de poursuivre résolument notre développement dans les années futures.



Pierre Gattaz,
Président du Directoire

SOMMAIRE

I. INFORMATIONS GENERALES	6
1. Personnes responsables	6
2. Aperçu des activités	7
3. Organigramme	10
4. Propriétés immobilières, usines et équipements	13
5. Recherche et développement, brevets et licences	15
6. Rapport de gestion financier	17
7. Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	24
8. Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Radiall S.A.	33
9. Rapport de gestion sur l'environnement et la gestion sociale	34
II. COMPTES CONSOLIDES	45
1. Comptes consolidés	46
2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	71
III. COMPTES SOCIAUX	72
1. Comptes sociaux	73
Bilan au 31 décembre 2012 – Radiall S.A.	73 - 74
Compte de résultat au 31 décembre 2012 – Radiall S.A.	75
Annexe sur les comptes sociaux	76
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2012	86
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	87
2. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	88
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	90
IV. ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX	96
1. Assemblée Générale	96 - 99
2. Organes sociaux	100
3. Informations sur les mandataires sociaux	101 - 103
4. Rapport spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions	104
5. Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des dirigeants	104

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion pages 17 à 23 et présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 05 avril 2013



Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Principales activités

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de

surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cuprobéryllium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multicontacts.

La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représente un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut-être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De par l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.2.1 Les marchés militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins...

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants tels que ceux fabriqués par la Société pour assurer la liaison entre eux des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie...).

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication, mais leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique, même si des opportunités importantes subsistent, notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation, il offre en outre aussi des opportunités de développements, notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite la poursuite des efforts de développement permanents de connecteurs visant la conception et la fabrication de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, diminue.

2.2.2 Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS) 4G (LTE) et WIMAX. En effet, plus la demande sera forte en vitesse et débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis en particulier à une tendance à la diminution du nombre de connecteurs par sous ensemble Télécoms, et aux variations fréquentes et importantes des investissements des opérateurs de télécommunication.

2.2.3 Les marchés Industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé : applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 Répartition du chiffre d'affaires par marché

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché est détaillée en partie I. 6.2.

2.2.5 Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique et Militaire	Télécoms	Industriel et Automobile
<ul style="list-style-type: none"> - Labinal (France et USA) - Thalès (France et USA) - Boeing (USA) - EADS (Europe) - Rockwell Collins (USA) - Harris (USA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nokia Siemens (Europe et Asie) - Alcatel-Lucent (Europe, Asie et USA) - Ericsson (Europe, Asie et USA) - Sanmina (Asie) - Celestica (Asie & Europe) - Foxconn (Asie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Volex (Europe) - Philips (Europe) - Aeroflex (USA) - Delphi (USA) - National Instruments (USA) - Rohde & Schwarz (Europe) - Callearo (Europe) - Continental (Europe)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2012, tous segments d'activité confondus représentent 39% du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2012 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes et chinoise, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires total.

2.2.6 Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est détaillée en partie I. 6.2.

2.3 Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2012*	Cotation	Capitalisation 12/2012
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	698 M CHF	Zürich	847 M CHF
Amphenol	USA	Aéro. et Militaire	4 292 M USD	NYSE	11 530 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécom. et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
TE Connectivity (principalement AMP et Deutch)	USA	Totalité	13 282 M USD	NYSE	14 560 M USD
Autres concurrents					
Souriau (filiale Electro Esterline)	France	Aéro. et Militaire	indisponible	Non coté	N/A

* Source : Communiqué de presse Société.

Les sociétés classées dans la catégorie « Autres concurrents » se distinguent des concurrents principaux par le fait qu'elles ne sont concurrentes que sur une très faible partie du chiffre d'affaires de Radiall.

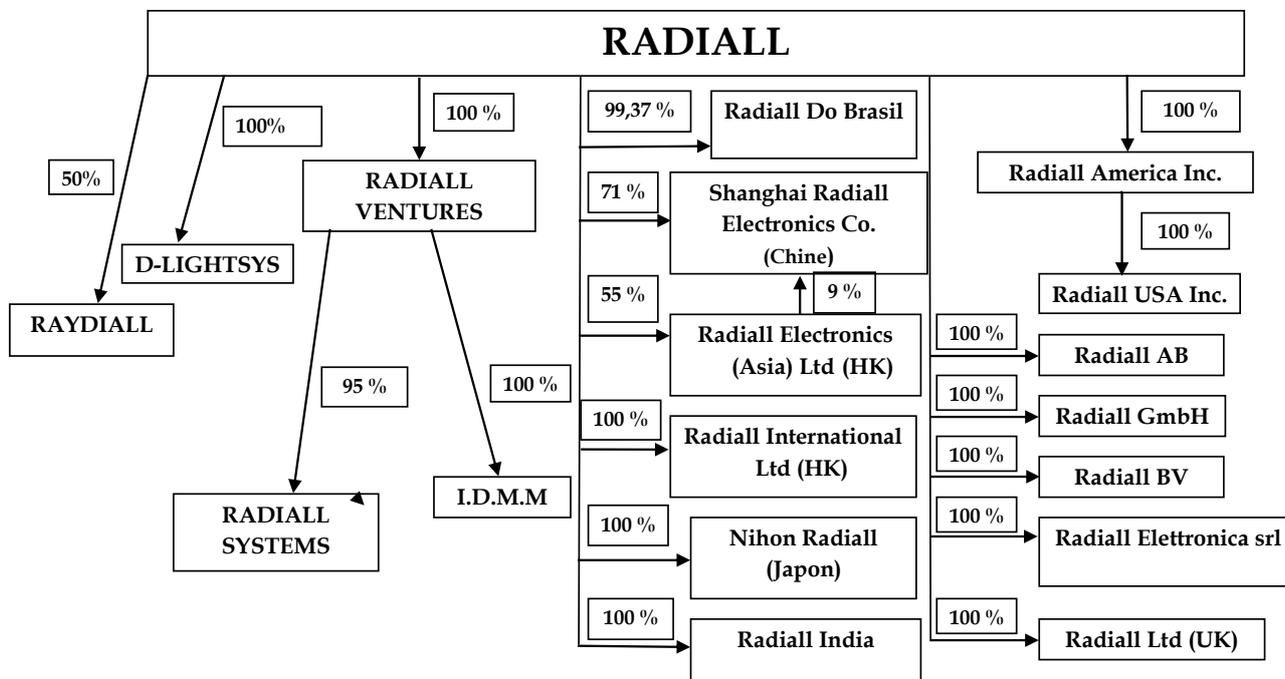
Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales, industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle.

3. ORGANIGRAMME

3.1 Organigramme du groupe

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2012 :



Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales, réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus qui, selon les cas, sont des bureaux de vente et/ou des usines. Pour plus de détails, se reporter au paragraphe 3.2 ci-dessous.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie II – Comptes consolidés, paragraphe 3.2.

Les actions de la société Raydiwall ont été cédées pour moitié à un partenaire industriel ARaymond, au titre d'un contrat de cession en date du 4 juin 2012.

3.2 Présentation des filiales de la Société

Au 31 décembre 2012, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et sites industriels)

- 50% du capital de Raydiall, Société par actions simplifiée au capital de 8 000 000 euros ayant son siège social à Voiron (38500) 30 rue Léon Béridot immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 537 387 193.
- 100% du capital de Radiall Ventures, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros ayant son siège social à Rosny-sous-Bois (93110) 101 rue Philibert Hoffmann immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007.

L'objet de Radiall Ventures est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise.

- 100% du capital de D-Lightsys, société par actions simplifiée au capital de 800 007 euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 444 645 899, et ce suite à une opération de vente de l'intégralité de ses titres par la société Radiall Ventures au bénéfice de la société Radiall S.A., conformément à un contrat de cession d'actions en date du 17 décembre 2012. La société D-Lightsys participe à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Radiall Ventures détient elle-même :

- 100% du capital de Industrie Doloise de Micro-Mécanique par abréviation « I.D.M.M. », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à Dôle 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud – ZA des Grandes Epenottes immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dole sous le numéro 395 061 815,
- 95% du capital de Radiall Systems S.A.S., société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé 101, rue Philibert Hoffmann, 93116 Rosny-sous-Bois cedex, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879. La société Radiall Systems S.A.S. a pour vocation de participer à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkenkerweg 15 b, 3871 KM Hoevelaken, Pays-Bas. Cette société a une succursale Radiall SF dont le siège social est situé Lentokatu 2 – FIN – 90101 Oulunsalo, Finlande.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall Ltd., société de capitaux de droit anglais au capital de 2 233 85 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 00377015 (England & Wales).

Italie (bureau de vente)

- 100% de Radiall Elettronica srl., société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Concordia n° 5 – 20090 Assago, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

- 100% de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strabe 10 – postfach 200143 – D-63307 Rödermark, Allemagne.

Suède (bureau de vente)

- 100% de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé Sjoangsvagen 2 – SE-192 72 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100% de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état du Delaware au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe – Arizona 85284, USA. Radiall America Inc. détient :
- 100% de Radiall U.S.A. (ex Radiall Jerrick), société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, Arizona 85284, USA ; la société Radiall Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société Radiall U.S.A. Inc. le 1^{er} juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 99,37% de Radiall Do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 BRL dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n° 31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 71% de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd., société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 20% par la société FEILO et à 9% par Radiall Electronics Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100% de Radiall International Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon et enregistrée sous le numéro 679070.
- 55% de Radiall Electronics Asia Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social. Radiall Asia Electronics Ltd. détient également une participation de 9% dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall India Private Limited société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 INR, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344.

Japon (bureau de vente)

- 100% de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – 150-0013 Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 0 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

La Société dispose de bureaux de vente et usines répartis en Europe, il y a également des sites de production notamment en France, sur le continent américain et en Asie.

Les filiales européennes (hors France) sont exclusivement des bureaux de vente. Dans les autres pays, outre l'activité de vente, il y a également des sites de production, notamment en France, aux Etats-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. La totalité des sites est utilisée. Les surfaces non utilisées en tant que bureau sont des surfaces utilisées pour la production.

Les principaux locaux au sein desquels la Société et ses filiales exercent leurs activités sont situés :

Adresse	Affectation	Surface construite	Statut	Remarques
101 rue Philibert Hoffmann 93116 Rosny-sous-Bois cedex - France	Siège social et bureau de vente	5 700 m ²	Bail commercial du 27 décembre 2004 pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2005.	
Neuville sur Brenne et Château-Renault (Indre et Loire) – France	Usine	Neuville : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Propriété et bail commercial du 13 avril 2012 pour une durée de 9 ans.	
642 rue Emile Romanet 38340 Voreppe - France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété	
641 rue Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit-bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.	
81 boulevard Denfert- Rochereau 38500 Voiron France	Démolition en cours de l'usine	8 000 m ²	propriété	Site industriel sans activité
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin- Fallavier – France	Usine et stockage	6 492 m ²	propriété	
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2008.	
Z.I. Champfeuillet 30 rue Léon Béridot 38500 Voiron	Usine et bureaux	1 310 m ²	Contrat de bail	
390 Hong He Road Shanghai – Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996	
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1 ^{er} août 2000 renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.	

Adresse	Affectation	Surface	Statut	Remarques
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine	Terrain de 7,233 acres (29 271 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété	
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1 ^{er} novembre 2006 et avenant du 1 ^{er} mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²
8950 South 52 nd Street, Suite 401, Tempe, 85284 Arizona, Etats-Unis d'Amérique	Bureaux administratifs et bureaux de vente	Locaux de 10 368 square feet	Contrat de bail du 16 novembre 2011 pour une durée de 62 mois à compter du 15 décembre 2011.	

Le tableau ci-après présente les effectifs, intérimaires et régies compris, par site :

Site ⁽¹⁾	Effectifs Groupe 2012 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2012)
Château –Renault (France)	368
Isle-d'Abeau (France)	315
Voreppe (France)	382
Dole (France)	139
Champfeuillet (France)	53
Rosny (France)	67
New Haven (USA)	176
Tempe (USA)	36
Bangalore (Inde)	119
Shanghai (Chine)	392
Obregon (Mexique)	395
Autres	58
GROUPE	2 500

(1) Les sites de Château-Renault, Isle d'Abeau, Voiron et Voreppe sont rattachés à Radiall S.A., Dole à I.D.M.M, New Haven, Obregon et Tempe à Radiall USA Inc., Le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall India Private Limited et le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co., Ltd. Champfeuillet est rattaché à Raydiall.

Les intérimaires et personnel en régie en moyenne annuelle représentent 717 personnes.

Dans les usines mentionnées dans les tableaux ci-dessus, il n'y a pas de spécialisation de la production.

Les capacités des usines et leur taux d'utilisation sont très variables d'un site à l'autre et non constants d'un mois sur l'autre. Les usines de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d'activités jusqu'à 20%. Au-delà, à l'exception du site industriel Obregon qui dispose encore de réserve de capacité significative pour couvrir la montée en puissance des grands programmes aéronautiques, la Société serait conduite à devoir renforcer la sous-traitance ou à agrandir ses sites industriels existants ou à en créer d'autres.

5. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études financées par les organismes commanditaires qui financent dans ce cas 30 à 50% des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires qui financent en partie les projets sont, selon les cas, OSEO ANVAR, ou la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services.

La stratégie Recherche et Développement vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes ou bénéfices des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs, simplification des connections...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall, seul ou en partenariat, dans les matériaux (aluminium, composite...) dans les processus industriels.

Les dépenses engagées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011	2010
Dépenses de R&D *	16 551	15 733	15 605
% du chiffre d'affaires	7,5%	7,7%	8,4%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Le maintien de dépenses d'études en 2012 à un niveau élevé, traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour l'innovation et donc la compétitivité future du Groupe. En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement. Sauf cas particulier ou certaines dépenses de développement sur des projets à long terme (aéronautique) peuvent faire l'objet d'amortissements en fonction des quantités produites afin d'être plus proche de la réalité économique du projet. Au 31 décembre 2012 les immobilisations antérieures de projets de Recherche et Développement sont totalement amorties.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible. Les frais de développement chez Radiall sont quasiment toujours liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories:

- petits projets qui parfois ne nécessitent que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre, l'évaluation des perspectives commerciales et l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. D'autre part, les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;
- projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique, financière et commerciale qui apprécie, entre autres, le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques futurs.

Le financement de ces projets est assuré par autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics. Les montants Recherche et Développement présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2012 s'est élevé à 1 186 milliers d'euros et a concerné, Radiall S.A., et D-Lightsys. En 2011 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 093 milliers d'euros.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 290 brevets et 5 modèles d'utilité. Ils sont répartis en 75 familles. Ces brevets sont essentiellement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis, en Chine. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coax.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante. Toutefois, il convient de préciser que le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque Radiall dans 47 pays, parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque Radiall, la Société a notamment déposé les marques suivantes : EPX, Quick Lock Formula, QLF (logo), LuxCis, R2CT, SMP-Max, SMP-Lock, OSIS, ce dans la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Asie.

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire de Radiall S.A., réuni le 5 avril 2013, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2012.

6.1 Chiffres clés

(en milliers d'euros)	2012	2011	Variation 2012 – 2011
Chiffre d'affaires	220 058	203 337	8,2%
Résultat opérationnel courant	18 250	10 114	80,4%
Marge opérationnelle courante	8,3%	5,0%	
Autres produits et charges opérationnels	1 474	(182)	n.s.
Résultat opérationnel	19 724	9 932	98,6%
Coût de l'endettement financier net	(667)	(1 589)	(58,0%)
Autres produits et charges financiers	(73)	(961)	(92,4%)
Impôts sur les résultats	(5 135)	(2 146)	139,3%
Résultat net	13 849	5 236	164,5%
Marge nette	6,3%	2,6%	
Flux de trésorerie liés à l'activité	25 372	12 843	97,6%
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	137 499	127 258	8,0%
Endettement financier net	(30 468)	(9 425)	223,3%

6.2 Poursuite de la croissance du chiffre d'affaires en 2012

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2012 à 220 058 milliers d'euros, contre 203 337 milliers d'euros en 2011, soit une croissance en donnée publiée de 8,2% en données courantes par rapport à 2011 et de 8,8% à périmètre constant.

A taux de change et périmètre constants, en raison de la consolidation proportionnelle de Raydiall depuis le 1^{er} juillet 2012 et de taux de change plus favorables en 2012, la croissance est de 4,4% illustrant une progression continue de l'activité depuis 2009.

L'Amérique du Nord est la zone géographique qui a le plus contribué en 2012 à la dynamique des ventes, portée notamment par l'Aéronautique civile, segment de marché qui a connu la plus forte croissance sur l'ensemble des zones géographiques. L'Industriel figure aussi parmi les secteurs d'activité les plus performants, à l'inverse du secteur des Télécoms qui est en repli.

Les segments de la Défense et du Spatial ont cru de 3,7% en 2012. Malgré une baisse des dépenses militaires, Radiall a su trouver de la

croissance aux Etats-Unis et en Asie notamment grâce à la performance de ses antennes multi bandes pour les radiocommunications et la rupture technologique qu'apportent les composants D-Lightsys. En Spatial, l'activité s'est contractée en 2012 en raison d'un niveau exceptionnel de facturation en 2011 et de décalages de programmes. Le Spatial demeure cependant un marché tendanciellement en croissance pour Radiall.

La performance de Radiall en aéronautique avec une croissance de 34,9% a été excellente en 2012 en raison d'un marché porteur et d'un très bon positionnement de Radiall sur tous les nouveaux programmes aéronautiques mondiaux. Ce marché étant majoritairement libellé en dollars, la faiblesse de l'euro en 2012 par rapport à 2011 a aussi contribué significativement à la performance de Radiall en 2012. Les récentes difficultés connues sur le B787 pourraient amener Radiall à revoir à la baisse ses prévisions de croissance pour 2013, toutefois les perspectives générales de ce secteur restent excellentes au minimum pour les trois années à venir.

Le segment des Télécoms en décroissance de 23,6% a été marqué par l'assainissement du portefeuille d'affaires et simultanément par un important effort d'implantation de nouveaux produits sur les équipements de réseaux 4G/LTE. Démarrés en fin d'année, les déploiements de ces réseaux devraient s'intensifier au cours de l'année prochaine en particulier aux Etats-Unis et assurer une meilleure contribution au résultat de ce segment.

Le segment industriel, fragmenté sur de nombreux marchés, a connu une croissance de 12,7% poursuivant notamment son développement commercial dans l'imagerie médicale (connecteurs coax non magnétiques) et auprès de nouveaux clients industriels. L'effort accru de prospection devraient contribuer l'année prochaine à la poursuite du développement de ce marché.

L'activité automobile est en baisse de 17,6% en raison notamment d'une décroissance significative du chiffre d'affaires en Europe du Sud, mais aussi de la consolidation proportionnelle à 50% de l'activité depuis le 1^{er} juillet. A périmètre constant la décroissance par rapport à 2011 est réduite à 5,2%. Les nouvelles implantations réussies en Allemagne et aux Etats-Unis avec de nouveaux produits, ainsi que l'apport commercial de notre partenaire A. Raymond devraient fournir des perspectives de croissance au cours des prochaines années.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe à l'international représente 80,5% de l'activité globale et progresse de 10,8% par rapport à 2011. Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
PAR MARCHE		
Téléphonie sans fil	28 335	37 114
Militaire, Aéronautique, Spatial	147 812	124 410
Télématique automobile	8 647	10 498
Industriel	35 265	31 315
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	42 975	43 419
Union Européenne, hors France	42 259	46 353
Amériques	81 881	62 953
Asie et reste du monde	52 943	50 612
TOTAL GROUPE	220 058	203 337

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et

aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

6.3 Une croissance de chiffre d'affaires continue

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	2012	2011	Variation 2012 - 2011
1 ^{er} trimestre	54 491	50 243	8,5%
2 ^{ème} trimestre	55 385	53 099	4,3%
3 ^{ème} trimestre	56 369	49 238	14,5 %
4 ^{ème} trimestre	53 813	50 756	6,0%
Total année	220 058	203 337	8,2%

La croissance du chiffre d'affaires s'est poursuivie par rapport à l'année dernière, et séquentiellement tout au long des trois premiers trimestres de 2012. Sur l'ensemble de l'année le ratio commandes/factures s'établit à 1,01.

6.4 Hausse de la rentabilité opérationnelle courante

Compte tenu de la croissance engendrée en 2012, d'un mix produits plus favorable, d'une excellence opérationnelle renforcée et d'évolutions de parité €/€ et de coûts des matières premières favorables par rapport à 2011, Radiall accroît considérablement son résultat opérationnel courant 2012. Cette performance a été atteinte en 2012 par Radiall tout en continuant à maintenir un effort de recherche et de développement à un niveau soutenu de 16 551 milliers d'euros soit 7,5% du chiffre d'affaires.

Ainsi, le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève en 2012 à 18 250 milliers d'euros (8,3% du chiffre d'affaires), contre 10 114 milliers d'euros en 2011, en hausse de 80% par rapport à l'exercice précédent.

6.5 Profit non courant

Consécutivement à la plus-value constatée sur la cession de 50% de l'activité automobile de Raydiall le 4 juin 2012, et à une provision non courante de dépréciation des actifs immobilisés du site industriel de Voiron (Isère) en cours de démolition et de dépollution, il a été constaté un profit non courant de 1,5 million d'euros.

6.6 Un résultat net en forte croissance

Compte tenu du profit non courant le résultat opérationnel de l'année est porté à 19 724 milliers d'euros (9,0% du chiffre d'affaires), soit près du double de celui constaté en 2011.

Après une diminution du coût de l'endettement financier et des autres charges et produits financiers par rapport à 2011, et un effet défavorable sur la charge d'impôt consécutif à l'accroissement du résultat opérationnel, le résultat net s'établit à 13 849 milliers d'euros, soit 6,3% du chiffre d'affaires, en croissance de 165% par rapport à l'exercice 2011.

6.7 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS *	31 déc. 2012	31 déc. 2011	Variation 2012/2011
France	1 323	1 323	-
Europe (hors France)	37	41	- 4
Amérique du Nord et Mexique	656	587	69
Asie	504	505	- 1
Total	2 520	2 456	64

* Intègre les effectifs intérimaires et régie Mexique.

Consécutivement à la croissance de l'activité, les effectifs font apparaître une hausse de 64 personnes sur l'exercice soit 2,6%, principalement au Mexique. Cette augmentation a porté essentiellement sur les effectifs, régies et intérimaires, le nombre total de contrats à durée indéterminée s'étant accru de deux personnes et les contrats à durée déterminée ayant diminué de 54 personnes.

6.8 Capacité de financement, trésorerie et fonds propres

Dans le contexte d'un exercice 2012 en croissance et profitable, la capacité de financement s'est élevée à 28,5 millions d'euros en 2012 contre 19,4 millions d'euros en 2011. Malgré la croissance d'activité, le besoin en fonds de roulement a été réduit de 4,6 millions d'euros au cours de l'année 2012, car Radiall a continué la mise en œuvre drastique de ses programmes visant l'optimisation de l'efficacité opérationnelle et de ses stocks dont le niveau en fin d'exercice s'élevait à 41,8 millions d'euros contre 42,6 millions d'euros à fin décembre 2011 (hors stocks Raydiall). De même un mix marché et géographique plus favorable a permis de

poursuivre l'amélioration de la rotation des créances clients.

Après variation du besoin en fonds de roulement et décaissement d'impôts et d'intérêts, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 25,4 millions d'euros soit près du double du flux de 12,8 millions d'euros généré lors de l'exercice précédent.

Après 8,2 millions d'euros en 2010 et 8,1 millions d'euros en 2011, les investissements industriels à 7,3 millions d'euros ont été plus modérés en 2012, soit 3,3% du chiffre d'affaires. Ils ont concerné principalement des équipements liés à des projets clients ou bien d'amélioration des capacités industrielles pour préparer l'avenir.

Au cours de l'exercice la Société a également cédé 50% de sa filiale automobile Raydiall permettant un encaissement net de 4,1 millions d'euros sur l'exercice réduisant le flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements à 2,4 millions d'euros.

En juillet 2012, Radiall a procédé au remboursement du solde des OBSAAR émises en juillet 2007 pour un montant de 20,8 millions d'euros. Simultanément la société a tiré 7 millions d'euros sur les lignes de financement conclues en juillet 2011. Compte tenu de ces opérations et des dividendes versés, les décaissements de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent au total sur l'exercice à 15,5 millions d'euros.

En conséquence de ces mouvements au cours de l'exercice, la trésorerie disponible s'est accru de 37,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 44,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 et le total des dettes bancaires principalement à long terme est réduit à fin décembre 2012 à un montant de 14,4 millions d'euros, soit une trésorerie net d'endettement excédentaire de 30,5 millions d'euros à fin décembre 2012 contre 9,4 millions d'euros à fin décembre 2011.

Après imputation des résultats 2012, les capitaux propres s'établissent à 137 499 milliers d'euros.

La Société a poursuivi en 2012 une politique de couverture de change partielle afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment dollars (USD).

6.9 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires 2012 est en diminution de 2,8% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 132 990 milliers d'euros dont un peu plus de la moitié concerne des flux inter-compagnies. La baisse du chiffre d'affaires est liée à la filialisation de l'activité automobile depuis le 1^{er} janvier 2012 dans la société Raydiall dont le chiffre d'affaires 2012 est de 10,1 millions d'euros.

Le résultat d'exploitation 2012 affiche un profit de 2 719 milliers d'euros contre un résultat bénéficiaire de 2 031 milliers d'euros en 2011.

Le résultat financier 2012 est de 6 582 milliers d'euros contre 2 175 milliers d'euros en 2011, augmentation consécutive à des niveaux de dividendes et de produits financiers significativement plus élevés qu'en 2011. En conséquence, et compte tenu d'un résultat exceptionnel de 4,9 millions d'euros lié au résultat de cession d'immobilisations pour 2,9 millions d'euros et 2 millions de reprise d'amortissements dérogatoires, le résultat net affiche un profit à 14 460 milliers d'euros, contre un profit de 5 432 milliers d'euros en 2011.

Au 31 décembre 2012, les fonds propres s'établissent à 97 678 milliers d'euros, et la trésorerie nette est en progression de 23 636 milliers d'euros à 26 006 milliers d'euros. Il est à noter qu'en juillet 2012 Radiall a procédé au remboursement du solde des OBSSAR émises en juillet 2007 pour 20 844 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2011	2012	Variation 2012/2011
Chiffre d'affaires	122 513	136 858	132 990	(2,8)%
Résultat d'exploitation	1 574	2 031	2 719	33,9%
Marge opérationnelle	1,3%	1,5%	2,0%	
Résultat financier	861	2 175	6 582	202,6 %
Résultat courant	2 435	4 206	9 300	121,1%
Résultat exceptionnel	98	791	4 871	515,8%
Impôts sur les résultats	(228)	435	289	(33,6) %
Résultat net	2 305	5 432	14 460	166,2 %
Capitaux propres	83 670	86 859	97 678	12,5 %
Trésorerie nette *	39 933	23 636	26 006	10,0 %

* Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

Montant global des charges fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du CGI (art. 223 quinquies, art. 39-5 et 54 quater du CGI) : Néant.

6.10 Emprunt obligataire

En date du 18 juillet 2007, le groupe Radiall a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSSAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199 et d'une présentation dans le rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007. Les obligations OBSSAR correspondant au montant de cet emprunt qui s'élevait à 39 478 milliers d'euros remboursables en totalité en juillet 2012, ont fait l'objet d'un rachat partiel en juillet 2011 pour un montant de 18 633 milliers d'euros par les établissements bancaires souscripteurs, puis ont été intégralement remboursées pour le solde en juillet 2012. Simultanément, Radiall a tiré 7 millions d'euros sur les lignes de financement conclues en juillet 2011.

6.11 Eléments postérieurs à la clôture

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

6.12 Les perspectives 2013

L'activité globale de Radiall devrait rester bien orientée en 2013 et ressortir globalement en croissance modérée grâce au maintien d'une perspective de croissance robuste de son secteur aéronautique, et au maintien voire au renforcement des parts de marché du Groupe sur d'autres segments de marché, même si certains d'entre eux resteront incertains en raison de possibles retards de déploiements de programmes clients. Ces perspectives restent soumises au maintien de la conjoncture générale actuelle et à ce que le Groupe n'ait pas à faire face à de nouvelles évolutions défavorables de la parité Euro/Dollars et du prix des matières premières.

6.13 Principaux facteurs de risques

Radiall est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples dont les principaux risques recensés sont les suivants :

6.13.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation ou d'une inadaptation de l'équipement.

Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurance multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.13.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 50% de son chiffre d'affaires dans d'autres devises que l'euro, pratique une politique de couverture sur ses flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2012, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats

optionnels Euros/Dollars exerçables en 2013 pour un total de 16,9 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.13.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble qui s'est poursuivi en 2007 impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des indicateurs pour suivre son déploiement. Depuis cette date la société a conduit plusieurs études stratégiques visant la validation et la mise à jour de ses orientations stratégiques. Depuis 2012, la révision du cycle de planification à 5 ans de la société introduit des analyses et une réflexion plus récurrente qui devraient permettre une meilleure anticipation lors des décisions stratégiques des risques inhérents aux erreurs de stratégie ou stratégie perdante.

6.13.4 Information sur les délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois en France. Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2012 est constitué de montants payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 6,2 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 7 millions d'euros.

6.14 Rapport technologique, recherche et développement

Les dépenses de Recherche et Développement sont détaillées au chapitre 5.1.

6.15 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2006	105,00	68,05	98,20	8,68
2007	115,99	90,00	91,00	5,87
2008	91,45	35,05	47,00	3,56
2009	48,50	34,01	43,10	- 6,40
2010	80,10	60,49	71,50	2,24
2011	84,00	72,30	75,00	2,62
2012	97,50	73,99	90,00	7,28

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall*	32,6	35,3	32,6	35,3
Hodiall *	51,4	55,7	51,4	55,5
Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
Public et divers	13,3	6,1	13,3	6,3

*Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2012, Radiall détenait 37 812 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 2,05%.

Plan d'Option d'Action au 31 décembre 2012

Aucun plan d'option ne court en 2012.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options et qu'aucune n'a été exercée en 2012.

Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2012.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par un dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2012. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2012.

Opérations sur titres des dirigeants

Néant

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2007	2 230 477	1,30
2008	2 181 947	0,95
2009	1 848 124	0,75
2010	1 848 124	0,85
2011	1 848 124	0,90

Pour information, le capital a été converti en euros, sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2012

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à 14 460 308,26 euros.

Compte tenu du report à nouveau disponible de 6 508 570,54 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 20 968 878,80 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2012 comme suit :

- Dividendes, soit 1,15 euro par action	:	2 125 342,60 euros ¹
- Solde affecté au report à nouveau	:	12 334 965,66 euros

Le report à nouveau après distribution est de 18 843 536,20 euros. Les dividendes seront mis en paiement le 30 mai 2013.

¹Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

➤ Rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre Société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la Société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, l'Audit Interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction de Radiall S.A.

Radiall S.A. est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation. Le Conseil de Surveillance nomme le Président et les membres du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au

Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés, tout comme les cautions données, doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont opposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 20 avril 2012, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du Groupe de travail mis en place au cours de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois, conformément aux dispositions légales. Compte tenu de la taille de la Société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités Spécialisés.

Composition et fonctionnement des organes d'administration

• Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

La Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, visant à ce que dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la proportion des administrateurs ou des membres du Conseil de Surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20% à l'issue de la première assemblée générale ordinaire postérieure au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil de Surveillance de la société Radiall compte à ce jour un membre de sexe féminin, Roselyne Gattaz, sur cinq membres, la proportion de 20% est donc atteinte.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2012.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

- M. Yvon Gattaz, Président
- Mme. Roselyne Gattaz, Membre
- M. Bruno Gattaz, Vice-Président

Membres indépendants :

- M. Marc Ventre, Membre
- M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code Middlednext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2011.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2012.

M. Marc Ventre a été nommé en date du 7 décembre 2010.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2012 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Evolution des membres du Conseil de Surveillance,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Examen des conventions réglementées,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Renouvellement des mandats de Président du Directoire et de membre du Directoire,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains.
- Décision de soumission du budget 2013 et nouvelle organisation 2013 : effectif à partir du 1^{er} janvier 2013,
- Décision de l'achat des titres D-Lightsys à Radiall Ventures et dissolution-confusion de D-Lightsys,
- Décision du projet immobilier à Voiron,
- Contrat de cession de fonds de commerce de Radiall Elettronica (Italie) à Radiall S.A.

• Directoire

Le Directoire est composé des deux (2) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Financier du Groupe.

Lors du Conseil de surveillance du 12 décembre 2012, un troisième membre du Directoire, M. Dominique Buttin, a été nommé à compter du 1^{er} janvier 2013. Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2012. Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres.

Le Directoire s'est réuni quatre (4) fois en 2012. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2012 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de cession de parcelles de terrains.

• Comité de Directions Opérationnelles

Le Directoire s'appuie largement sur le Comité de Directions Opérationnelles (« C.D.O. ») pour définir et déployer la stratégie du groupe et assurer la gestion de la Société. Le « C.D.O. », dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du « C.D.O. » au 31 déc. 2012

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Dominique Buttin, Directeur de la Division « Aéronautique Défense & Instrumentation »,
- M. Eric Charlery, Directeur Zone Asie,
- M. André Hartmann, Directeur des Relations Humaines et des Fonctions Supports,
- M. Patrick Le Normand, Directeur des Opérations Industrielles,
- M. Dominique Pellizzari, Directeur de la Division « Télécom Automobile & Industriel »,
- M. Guy de Royer, Directeur Financier et membre du Directoire.

Nouvelle Organisation au 1^{er} janvier 2013

Radiall a décidé de mettre en place une nouvelle organisation au 1^{er} janvier 2013. A compter de cette date, le Directoire s'appuiera sur deux Comités, en remplacement du précédent Comité

de Directions Opérationnelles, l'un dénommé « Comité Exécutif et Stratégique » (« C.E.S ») ayant pour missions de définir et déployer la stratégie du Groupe et d'assurer la gestion des décisions majeures de la Société. L'autre dénommé « Comité de Pilotage Opérationnel » (« C.P.O ») ayant pour mission de piloter la gestion opérationnelle de la Société.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1 Définition du contrôle interne et objectifs

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire et le Comité de Direction Opérationnel,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Et plus globalement, contribuer à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

➤ *Objectif du rapport*

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe Radiall, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

7.2.2 Organisation du contrôle interne

7.2.2.2 Les acteurs du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de Radiall

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance qui compte parmi les fondateurs du mouvement « *E.T.H.I.C.* » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- « **Satisfaction des clients** » pour exister,
- « **Epanouissement des hommes** » pour construire,
- « **Prosperité pour l'entreprise** » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « **Ethique** » : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- « **Excellence** » : être les meilleurs dans nos activités,
- « **Anticipation** » : prévenir les risques et préparer les changements,
- « **Rigueur financière** » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- « **Innovation** » : progresser par des idées nouvelles,
- « **Adaptabilité** » : savoir évoluer pour gagner,
- « **Mondialisation** » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall, mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients, en particulier dans les secteurs Militaire, Aéronautique, Spatial, Automobile et Télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction Finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : Elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall S.A., ainsi que les comptes consolidés.
- **Le Contrôle de Gestion** : Il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/ zone géographique
- **L'Audit Interne** : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit. La fonction d'Auditeur Interne demeurée vacante depuis le quatrième trimestre 2011 a été pourvue en mars 2013.
- **La Trésorerie** : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.

- **Le Juridique** : Il assure le secrétariat juridique de Radiall S.A., conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit, tant français, qu'europpéen et international, et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la Société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information règlementée suite à la transposition en droit français des directives européennes.
- **Le Crédit Management** : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance-crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.
- **Les Assurances** : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- **La Communication Financière** : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., Euronext et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall, avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction des Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information, tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3 Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires, mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

L'année 2012 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

- *La définition et le déploiement de la stratégie*

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

7.3.2 L'évaluation des risques

- *La cartographie des risques majeurs*

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O. De nouvelles revues et analyses, afin de mettre à jour la hiérarchisation des risques majeurs, de mettre en place de nouveaux plans d'actions appropriés et de désigner des responsables par risque, n'ont pu être réalisées en 2011 et 2012 en raison de la vacance du poste d'audit interne. Ce point devra être repris dans les plans d'actions 2013.

- *La cartographie des risques opérationnels*

Radiall n'a pas conduit de missions en 2011 et 2012 concernant les risques opérationnels.

Certains d'entre eux devront être revus lors des analyses des risques majeurs à mettre en place pour 2013.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

- *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels. Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès. Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « reporting » mensuel du Groupe.

- *Délégations de signatures*

Il existe au sein de Radiall S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...).

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « workflow » automatisé, accessible sous intranet.

Au cours de 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe avec le support de l'auditeur Interne.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. Cette matrice a été mise à jour au cours de l'exercice 2012.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus. Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique, hébergé chez un prestataire extérieur de renom, qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles,

le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la société mère

7.3.5.1 Organisation de la Fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au siège et de comptabilités usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale. Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

7.3.5.2 Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « reporting » mensuel de gestion. Au 1^{er} janvier 2011, la filiale Radiall Shanghai, désignée comme entité pilote pour le Groupe, a démarré avec succès le module financier de SAP. Ce nouveau système d'information a fait l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe en 2011 sans identifier de faiblesse majeure.

7.3.5.3 Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celle-ci est régulièrement formée sur les évolutions réglementaires, d'une part, et sur les fonctionnalités de l'outil informatique, d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et, à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La refonte des processus de consolidation statutaire et de gestion, ainsi que la mise en œuvre d'un logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007, ont permis la fiabilisation des données de « reporting » et l'accélération du calendrier de clôture des comptes. Au cours du quatrième trimestre 2012, la Société a décidé de remplacer ce logiciel de consolidation, par un outil de consolidation et de reporting intégré de dernière génération avec pour objectif de mettre en œuvre ce nouveau logiciel au cours du premier trimestre 2013.

7.3.5.4 Suivi des provisions

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrits au bilan des différentes sociétés. Ces provisions sont ajustées,

au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

7.3.5.5 Relations avec les Commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants - Mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code Middledent de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

7.4 Modalités particulières à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 9 du Code de commerce, le présent rapport indique que les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont précisées aux articles 21 à 23 des statuts de la Société.

PLAN D' ACTIONS POUR 2013

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2013.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Mettre à jour la matrice des risques majeurs du Groupe, et mettre en place les responsabilités managériales permettant d'assurer le suivi et l'anticipation de ces risques.
- Conduire des missions d'audit interne sur plusieurs entités du Groupe.
- Auditer la fonction Achat.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 5 avril 2013

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE RADIALL S.A

établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, exercice clos le 31 décembre 2012.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Radiall S.A et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et

financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie, le 30 avril 2013,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

9. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA GESTION SOCIALE

9.1 Introduction et limites méthodologiques

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (NRE) a introduit, en son article 116, l'obligation de présenter dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementé « la manière dont la Société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ».

Suite à la Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, l'article R. 225-105-1 du Code de commerce a notamment défini les données environnementales à fournir dans le rapport annuel.

Le présent rapport de gestion est ainsi basé sur l'activité des sites industriels de la société Radiall en France (Voreppe, Voiron (Champfeuillet), L'Isle d'Abeau, Château-Renault et Dôle), en Chine (Shanghai) en Inde (Bangalore) et aux Etats-Unis (New Haven).

Il est réalisé à partir des données 2012 et prend en compte les données définies dans l'article R225-105-1 en se fondant sur trois principes :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts, et
- La prévention des situations d'urgence.

Les données présentées concernent l'ensemble du groupe Radiall, sauf lorsqu'il est stipulé expressément un périmètre différent.

Certains indicateurs sont considérés non applicables compte tenu des activités du Groupe et de l'absence d'installations classées SEVESO :

- le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement,
- la politique de prévention du risque d'accident technologique menée par la société, sa capacité à couvrir sa responsabilité civile et les moyens prévus pour assurer l'indemnisation des victimes en cas d'accident.

Par ailleurs, la méthodologie relative à certains indicateurs peut présenter des limites du fait :

- de l'absence de définitions reconnues au niveau national et/ou international,
- d'estimations nécessaires ou de la disponibilité limitée de données internes ou externes nécessaires aux calculs ;

- des modalités pratiques de collecte et de suivi des informations à mettre en place dans certaines entités du Groupe ;

Enfin, les données concernant certains indicateurs pertinents à notre activité ne sont pas présentées pour l'exercice 2012, notamment :

- l'impact territorial économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional et sur les populations riveraines ou locales.
- les actions engagées pour prévenir la corruption au niveau des engagements sociétaux en faveur du développement durable,
- le bilan des accords collectif d'entreprise,
- le bilan des accords signés en termes de santé et de sécurité au travail,
- les conditions de santé au travail,
- la gravité des maladies professionnelles qualifiées d'accident du travail,
- le nombre total d'heure de formation.

Afin d'assurer la fiabilité des indicateurs suivis dans l'ensemble des entités du Groupe, des outils communs de reporting social et environnemental seront mis en place à l'avenir. Pour l'exercice 2012, les outils communs n'ayant pas été mis en place de façon homogène, ces indicateurs ne font pas l'objet d'une publication.

9.2 Les impacts environnementaux

9.2.1 Consommation des ressources

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des sites industriels de Radiall sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.2.2 Eau

Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales.

La consommation d'eau à usage industrielle au niveau du Groupe s'élève environ à 10 871 m³ en forte baisse sur les dernières années en France. Il n'y a pas eu de prélèvement directement dans le milieu naturel.

Cette eau est utilisée pour le traitement de surface des sites de Voreppe et de Shanghai, la tribo finition des sites de Voreppe et de Dôle, et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts et l'évapo concentrateur de Voreppe permet la réutilisation d'eau dans le process.

Plus spécifiquement :

- Pour l'usine de Shanghai en Chine, la consommation d'eau a représenté 8 278 m³ pour les eaux industrielles, la consommation d'énergie électrique est de 1,9 GWh.

- Pour l'usine de Bangalore en Inde, la consommation d'eau s'élève à 2 000 m³, la récupération des eaux de pluie est réalisée.

- Pour l'usine de Radiall U.S.A. à New Haven, aux Etats-Unis, la consommation d'eau à usage industrielle a été supprimée. Cette consommation est faible car le site ne possède pas d'outils industriels fortement consommateurs.

La consommation en eau sanitaires s'est élevée à 11 026 m³.

Il n'existe pas de contraintes locales pour l'alimentation en eau des sites.

9.2.3 Energie

Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

La consommation d'énergie totale au niveau du Groupe est de 19.8 GWh, dont 4,6 GWh de gaz naturel et 15,2 GWh d'électricité. Cette consommation est stable malgré une disparité entre une hausse du gaz et une baisse de l'électricité.

L'amélioration de l'efficacité énergétique s'est fait sur certains sites par des changements de luminaires (led), la mise en place de détecteurs pour allumage et la mise en place de système récupérateur de chaleur ou l'arrêt des compresseurs pendant les congés et weekend.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

Pour l'usine de Radiall U.S.A. à New Haven, aux Etats-Unis, la consommation d'énergie électrique représente 0.84 GWh. Cette consommation est faible car le site ne possède pas d'outils industriels fortement consommateurs.

9.2.4 Matières premières

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques, tels que des solvants, des huiles et des solutions de métaux utilisés pour le revêtement des produits finis.

Le recyclage des emballages et la récupération des métaux permettent de minimiser l'impact sur le milieu.

9.2.5 Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage de boues ou d'eau usées.

Les machines d'usinage de Voreppe et de Voiron sont positionnées sur des sols étanches.

9.2.6 Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage, qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles des sites français ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 11 tonnes en utilisation et environ 1 tonne en émissions.

Les rejets d'extractions des baignoires de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais, d'impact plus important. Pour cela, une séparation des réseaux et un lavage des émissions cyanurées ont été mis en place sur Voreppe et ont réduit fortement les quantités

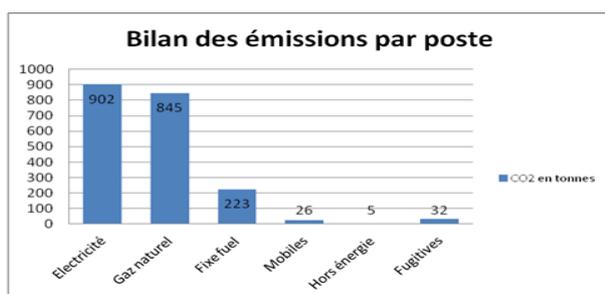
émises. D'autre part la suppression de l'utilisation de trichloréthylène a été réalisée sur le site de Voiron.

Les rejets de gaz à effet de serre

Conformément à l'article 75 de la loi Grenelle 2, Radiall a réalisé un bilan de gaz à effet de serre pour ses activités en France.

Le périmètre de ce bilan s'étend aux émissions directes de gaz à effet de serre et aux émissions indirectes liées à l'énergie, les postes non obligatoires n'ayant pas été retenus pour l'instant par Radiall.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de Radiall pour l'année de référence 2011 s'élève à 2033 tonnes d'équivalent CO₂. Ces émissions sont constituées à 95% par la combustion du gaz naturel et du fioul pour le chauffage et celles liées à la production d'électricité.



9.2.7 Rejets dans l'eau

Le site de Voreppe et de Shanghai sont les plus significatifs pour l'environnement. Ils possèdent une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont de l'ordre de 1,4 m³ par jour pour Voreppe en très forte baisse grâce à la mise en place d'un évapoconcentrateur.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO).

Deux sites d'usinage français ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour. Un traitement des eaux de tribofinition a été mis en place sur le site de Dôle en 2011.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement, conformément à la réglementation en vigueur.

9.2.8 Déchets

FRANCE

- Les déchets industriels non dangereux (DND) produits par l'ensemble des sites représentent environ 389 tonnes, production en baisse par rapport à 2011.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés en moyenne à 51%.

Les déchets dangereux (DD) représentent 447 tonnes en hausse due au principe de traitement des eaux en rejet zéro du traitement de surface de Voreppe qui produit des concentrats.

Ces déchets correspondent également aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés, boues d'hydroxydes métalliques, à certaines huiles et chiffons souillés des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe ainsi que des eaux résiduaires de tribofinition représentent une trentaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés. Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

FILIALES

Le site de Shanghai génère 455 tonnes de déchets industriels ont été produits en 2012 dont 49 tonnes de déchets dangereux, une part importante d'entre eux a été recyclée.

Le site de New Haven génère environ 567 m³ de déchets valorisés à 44%.

Le site de Bangalore a recyclé 4 tonnes de matériaux (bois, ferraille,...).

9.2.9 Autres émissions

La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Des mesures internes de bruit sont faites ponctuellement sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site français.

Radiall n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores, visuelles ou olfactives.

9.3 Les mesures prises pour l'environnement

9.3.1 L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement :

La politique environnementale du Groupe Radiall est définie dans sa charte éthique et sociale et se décline de la façon suivante :

« Les sociétés du Groupe Radiall s'attachent à la prévention des pollutions et à la promotion du respect de l'environnement auprès du personnel, notamment par référence à la norme ISO 14001, avec ou sans démarche de certification. Radiall poursuit l'objectif d'intégration de l'environnement et de la sécurité dans la conception des produits et des procédés, et maîtrise de façon appropriée les rejets industriels et la gestion des déchets. »

Il existe pour chacun des sites une personne chargée des questions d'environnement. Cette personne, responsable notamment du suivi des consommations, des actions d'amélioration et de la réglementation, peut être un directeur de site, un animateur Qualité ou un responsable maintenance.

Conformément à sa politique, les sites de Voiron, Shanghai et de Bangalore sont certifiés selon le référentiel de management de l'environnement ISO 14001 depuis de nombreuses années.

Le site français de Voreppe a mis en place un système de management de l'environnement non certifié.

9.3.2 Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication, ainsi que par les réunions mensuelles d'équipes.

Il existe une formation et une sensibilisation des nouveaux entrants.

Le personnel est formé aux situations d'urgence (manœuvres organisées sur certains sites avec les services de secours) et à la manipulation des extincteurs.

9.3.3 Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses et un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.

Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Aucune indemnité n'a été versée par Radiall pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2012. Le site de Dôle est en cours de régularisation et a déposé une demande d'autorisation au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

9.3.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Aucune action n'a été engagée à ce jour pour l'adaptation au changement climatique. Aucun site Radiall ne se situe en zones sensibles et les consommations d'eau sont trop faibles pour être impactés par des mesures de restrictions importantes.

9.3.5 Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Par ses activités, Radiall a peu d'impact direct sur la biodiversité car elle n'intervient pas sur le milieu extérieur. Radiall ne participe pas pour le moment présent à des opérations externes de développement de la biodiversité (reboisement,...).

9.3.6 Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement. Certains d'entre eux sont certifiés selon la norme ISO 14001.

Les services achats prennent en compte au cas par cas des critères environnementaux lors des achats (papier PEFC ou FSC, RoHS,...).

Les conditions générales d'achat de Radiall stipulent certaines exigences sociales et environnementales.

9.3.7 Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Fabricants de composant électriques et électroniques, Radiall est soumis à la législation européenne (directives RoHS et WEEE, Règlement REACH). Cette législation a pour but la limitation des substances dangereuses et l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Le respect de ces réglementations, notamment la suppression du plomb, sont les mesures fortes prises par Radiall pour la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs.

9.4 Rapport de Gestion sociale dans le monde

9.4.1 Répartition d'effectif total du Groupe

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 déc. 2012	1 181	200	387	1 768
Permanents au 31 déc. 2012	1 110	200	167	1 477
(dont temps partiel)	91	0	0	91
Durée déterminée au 31 déc. 2012	71	0	220	291

Evolution sur 5 ans des effectifs CDI/CDD au 31 décembre 2012

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
2012	1 181	200	387	1 768
2011	1 187	220	413	1 820
2010	1 148	238	397	1 784
2009	1 152	235	443	1 830
2008	1 238	273	464	1 975

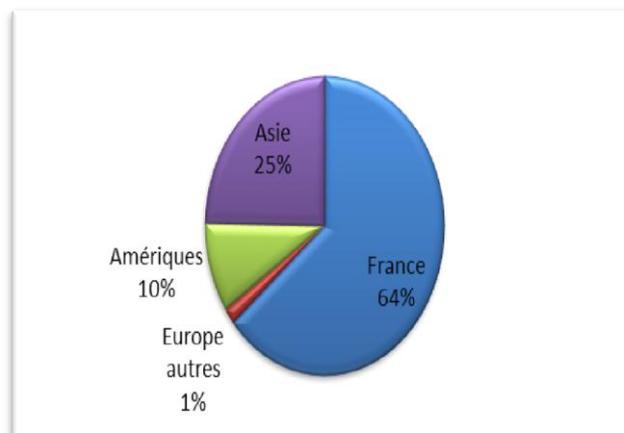
Intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
TOTAL	186	400	131	717
Régie	0	396	1	397
Intérim	186	4	130	320

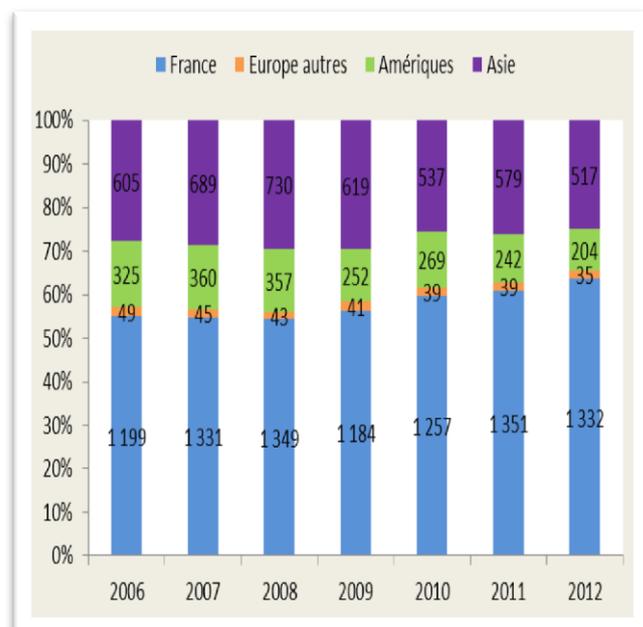
Evolution sur 5 ans des intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
2012	186	400	131	717
2011	203	323	167	693
2010	150	254	141	545
2009	77	206	178	461
2008	159	284	268	711

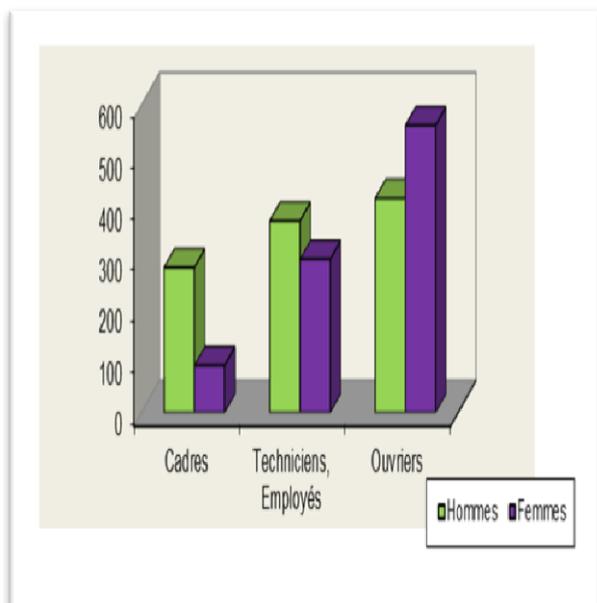
Répartition géographique de l'effectif total (CDI/ CDD/ moyenne intérimaires) :



Evolution de l'effectif total (CDI/CDD/moyenne intérimaires) :



Hommes / Femmes par catégorie professionnelle :



Les femmes représentent 47% de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2012.

Concernant l'égalité Hommes/Femmes, chaque établissement a présenté un rapport d'études comparées sur l'égalité H/F pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux. Un accord d'entreprise a été signé avec les Délégués Syndicaux Centraux le 5 décembre 2011.

9.4.2 Les mouvements de l'effectif CDI/ CDD sur la période

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	TOTAL
Embauches	201	1	18	39	259
Départs	203	5	38	65	311
TOTAL	- 2	- 4	- 20	- 26	- 52
Permanents	41	- 5	- 20	- 14	2
Durée déterminée	- 43	1	0	- 12	- 54

9.5 France sur périmètre de consolidation

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de Radiall en France :

		Effectif salarié 31 déc. 2012	Effectif salarié 31 déc. 2011	Variation
Radiall S.A.	Rosny-sous-Bois (93)	67	69	- 2
	Château-Renault (37)	310	308	2
	St-Quentin Fallavier (38)	237	238	- 1
	Voreppe (38)	366	416	- 50
D-Lightsys	Rosny-sous-Bois (93) et St-Quentin Fallavier (38)	4	5	- 1
Raydiall	Voiron (38)	47	0	47
I.D.M.M.	Dôle (39)	115	112	3
TOTAL		1 146	1 148	- 2

9.5.1 Détails des sorties d'effectif CDI/ CDD France sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	18	1	19
Licenciement cause économique	1		1
Rupture conventionnelle	14		14
Rupture anticipée CDD			0
Licenciement autres causes	5		5
Autres (Décès...)	2	2	4
Retraite	8		8
Fin essai	2		2
Fin de contrat		48	48
Transformation en CDI		49	49
Mutation	48	5	53
Total France	98	105	203

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
53	0

9.5.2 Détails des sorties d'effectif CDI/ CDD hors France sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	33	27	63
Licenciement cause économique	7	0	7
Rupture conventionnelle	0	0	0
Rupture anticipée CDD	0	0	0
Licenciement autres causes	7	10	17
Autres (Décès...)	10	1	11
Retraite	5	1	6
Fin essai	0	0	0
Fin de contrat		1	1
Transformation en CDI		1	1
Mutation	5		5
Total hors France	67	41	108

• Axes de formation

Axes de formation	Caractéristiques
Métiers / outils	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite des formations techniques afin d'augmenter les compétences vers l'innovation des produits, procédés et modes de fonctionnements. <input checked="" type="checkbox"/> Continuer d'engager des actions de formation destinées à accroître la polyvalence. <input checked="" type="checkbox"/> Opératrices d'assemblage : prévoir des actions de perfectionnement au métier, notamment par la mise à jour des connaissances en mécanique de base. <input checked="" type="checkbox"/> Budget complémentaire pour accompagner le développement de nouvelles compétences (changements de postes, nouveaux produits, nouveaux outils...). <input checked="" type="checkbox"/> Renforcer les expertises dans les processus clés. <input checked="" type="checkbox"/> Renforcer notre culture LEAN en diffusant la compréhension et la compétence par un élargissement du public et par le développement de l'expertise. <input checked="" type="checkbox"/> Compléter les compétences métiers dans les domaines où les risques à l'interruption de nos flux sont identifiés (exemples : lasers, hyperfréquence, lecture de plans).
Communication et management	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accompagner les nouveaux managers. <input checked="" type="checkbox"/> Accompagner nos managers dans leur rôle de proximité et renforcer la cohésion d'équipe (outils de manager, communication adaptée à leur fonction). <input checked="" type="checkbox"/> Renforcer et développer nos approches managériales par l'accompagnement par une démarche plus proactive.
Système d'information	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maintenir les connaissances en fonction de l'évolution des outils informatiques <input checked="" type="checkbox"/> Accroître les compétences en informatique de base des systèmes de gestion. <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre l'accompagnement sur le projet SAP.
Langues étrangères	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Développer les compétences en langues étrangères des personnes ayant à travailler à l'international et l'accompagnement technique des autres sites Radiall à travers le monde (anglais/espagnol).
Sécurité / Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Poursuivre des actions de sensibilisation aux TMS, à la pénibilité. <input checked="" type="checkbox"/> Promouvoir la sécurité / environnement par une organisation et des formations adaptées à chaque secteur de l'entreprise. <input checked="" type="checkbox"/> Poursuite de la formation de l'ensemble des salariés à l'utilisation des extincteurs. <input checked="" type="checkbox"/> Former nos experts aux exigences réglementaires.
Gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Renforcer et fiabiliser nos procédés de fabrication avec les processus DPP et AVP.
Informatique	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Maintenir les niveaux de connaissances pour les outils de conception, de bureautique et de programmation

9.5.3 La formation professionnelle

L'objectif de la formation professionnelle dans Radiall est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorité :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois des technologies ou des organisations du travail.

9.5.4 Valeurs de l'entreprise/ Ethique/ droits de l'Homme

L'entreprise Radiall au travers de sa charte éthique et sociale signée en juin 2008 soutient un ensemble de valeurs fondamentales sur la base des engagements suivants :

- Respecter le droit international relatif aux Droits de l'Homme.
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme.
- Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- Interdire toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.
- Abolir le travail des enfants de manière effective.

L'entreprise continue par ailleurs à marquer sa volonté de promouvoir la diversité et l'égalité des chances sur le fondement de « *La charte de la diversité en entreprise* » dont elle est signataire, et de respecter le principe de non-discrimination dans quelque domaine que ce soit. L'entreprise déploie aussi des actions pour une meilleure réconciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

9.5.5 L'emploi et l'insertion, les travailleurs handicapés

Radiall, entreprise « citoyenne » favorise l'emploi local au travers de partenariats notamment avec Pôle emploi. L'entreprise fait partie des entreprises leaders dans les différents bassins d'emploi des sites de production notamment Château Renault pour l'Indre et Loire et Centr'Alp pour le Pays Voironnais.

Radiall attache une importance à l'intégration et la réinsertion, à ce titre elle a signé la charte sur la diversité en entreprise. Elle accueille des stagiaires en démarche d'insertion professionnelle en collaboration avec l'association Aéronautique des Restaurants du cœur et Relais du cœur créée par Boeing.

L'entreprise a également la volonté d'accompagner les jeunes vers l'industrie au travers de l'apprentissage mais également de

« classes en entreprise ». De nombreux stagiaires « école » sont également accueillis chaque année dans l'ensemble des établissements de l'entreprise.

L'entreprise met en œuvre des actions pour satisfaire son obligation d'emploi de travailleurs handicapés par l'embauche et la sous-traitance de prestations. Au titre de 2012, l'obligation d'emploi est de 61 unités. Pour compléter ses 57,146 unités et son utilisation des prestations de sous-traitance vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 5 348 euros.

9.5.6 Les conditions d'hygiène et de sécurité

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité trimestriellement, en réunion ordinaire, pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un Document Unique d'évaluation des risques professionnels est en place et permet d'identifier les dangers et d'évaluer les risques pour le personnel.

Un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, est présenté aux membres du CHSCT, ainsi que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

9.5.7 Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2012	16	2,03 %
2011	24	1,78 %
2010	15	1,56 %
2009	19	1,49 %
2008	29	1,49 %

9.5.8 La masse salariale annuelle de l'exercice

(en euros)	2012	2011	2010
Brut SS Radiall S.A.	31 418 877	32 469 130	29 233 794
Brut SS Raydiall	1 658 696		
Brut SS Radiall Systems	-	105 743	186 636
Brut SS D-Lightsys	227 126	287 587	303 187
Brut SS I.D.M.M.	3 302 485	3 353 207	3 240 061

9.5.9 Les rémunérations et leur évolution

Pour l'année 2012, les Négociations annuelles obligatoires ont été conduites sur chaque établissement et ont donné lieu à une révision salariale de 2,5% composée, pour les salariés non-cadres de coefficient métallurgie inférieur à 285 de 1,2% d'augmentation générale, de 1% d'augmentation individuelle, et de 0,3% d'ancienneté, pour les autres salariés d'une augmentation individuelle de 2,5%.

Une augmentation complémentaire de 10 euros par mois par salarié a été accordée, portant ainsi l'augmentation moyenne totale à 2,9%.

9.5.10 Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances. Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les œuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Etablissement, qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

Une négociation est ouverte chaque année sur le thème de la négociation annuelle obligatoire. Par ailleurs, une négociation spécifique a été menée au niveau de l'entreprise pour aboutir à la conclusion d'un accord d'entreprise sur l'institution d'une garantie complémentaire de remboursement des frais de santé.

9.6 Gestion sociale de Radiall S.A.

9.6.1 Temps de travail dans les établissements

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

9.6.2 Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé en intégrant les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés individuel de formation.

	Moyenne des taux d'absentéisme
2012	4,69 %
2011	3,95 %
2010	4,31 %
2009	4,64 %
2008	4,82%

9.6.3 Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur a conduit à provisionner, au 31 décembre 2012, une somme de 1 468 248 euros pour l'effectif Radiall S.A.

9.6.4 La formation professionnelle

L'objectif principal de la formation professionnelle dans Radiall S.A. est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorité :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,

- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois des technologies ou des organisations du travail.

- **Axes de formation**

	<i>en % des dépenses</i>	<i>en % des heures</i>
Techniques des métiers	44%	42%
Informatique et bureautique	9%	7%
Management et communication	16%	12%
Management de la qualité	2%	1%
Langues	20%	26%
Sécurité	9%	12%

- **Personnes formées**

- Nombre de personnes formées : 631
- Nombre de stagiaires : 1 147
- Nombre d'heures stagiaires : 13 154

- **Budget consacré à la formation**

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall S.A., en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,29% de la masse salariale, pour un montant de 740 180 euros.

- **Bénéficiaires de la formation**

	<i>en % du nombre des personnes formées</i>	<i>en % des heures de formation (dans ou en dehors du temps de travail)</i>
Cadres	29%	33%
ETAM	45%	39%
Ouvriers	26%	28%

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES	46 - 70
Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2012	46
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2012	47
État du résultat global consolidé	47
Tableaux des flux financiers	48
Variation des capitaux propres	49
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012	50 - 70
Note 1. Présentation générale	50
Note 2. Principes comptables	50 - 57
Note 3. Périmètre de consolidation	57
Note 4. Information sectorielle	58
Note 5. Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles	58 - 60
Note 6. Immobilisations corporelles	60
Note 7. Autres immobilisations financières	60
Note 8. Stocks	60
Note 9. Créances clients	61
Note 10. Autres créances	61
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie	61
Note 12. Capitaux propres	61
Note 13. Provisions	61 - 63
Note 14. Dettes financières	63
Note 15. Autres dettes	63
Note 16. Instruments financiers	64 - 64
Note 17. Impôts sur les résultats	67 - 68
Note 18. Effectifs et frais de personnel	68
Note 19. Frais de recherche et de développement	68
Note 20. Autres produits et charges d'exploitation	68
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	68
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	68
Note 23. Charges et provisions non courantes	69
Note 24. Autres produits et charges financiers	69
Note 25. Rémunération des auditeurs	69
Note 26. Engagements hors bilan et autres informations	69 - 70
Note 27. Informations relatives aux parties liées	70
Note 29. Evènements postérieurs à la clôture	70
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	71

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 déc 2012	31 déc. 2011
Immobilisations incorporelles	Note 5	8 994	9 665
Ecart d'acquisition	Note 5	8 885	9 045
Immobilisations corporelles	Note 6	56 267	57 581
Autres immobilisations financières	Note 7	217	254
Impôts différés actifs	Note 17	1 992	1 684
ACTIFS NON COURANTS		76 355	78 229
Stocks	Note 8	41 758	42 608
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	32 564	34 710
Autres créances	Note 10	7 544	7 341
Impôts sur le résultat	Note 17	4 339	3 143
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	44 888	37 536
Actifs détenus en vue d'être cédés			4 089
ACTIFS COURANTS		131 093	129 427
TOTAL ACTIFS		207 448	207 656
Capital		2 817	2 817
Primes		11 929	11 929
Réserves consolidées		103 183	100 799
Ecart de conversion		1 247	2 427
Résultat part du groupe		13 180	4 736
Intérêts minoritaires		5 142	4 550
CAPITAUX PROPRES	Note 12	137 498	127 258
Impôts différés passifs	Note 17	5 145	5 591
Dettes financières à long terme	Note 14	13 776	6 520
Provisions non courantes	Note 13	7 053	5 427
PASSIFS NON COURANTS		25 974	17 538
Dettes financières à court terme	Note 14	644	21 590
Dettes fournisseurs		19 730	19 731
Autres dettes	Note 15	21 005	18 959
Provisions courantes	Note 13	1193	814
Impôts sur le résultat	Note 17	1 404	1 355
Passifs détenus en vue d'être cédés			411
PASSIFS COURANTS		43 976	62 860
TOTAL PASSIF		207 448	207 656

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2012

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 déc 2012	31 déc 2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	220 058	203 337
Autres produits d'exploitation		67	645
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		220 125	203 982
Achats consommés		(64 316)	(64 382)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		(1 017)	1 742
Frais de personnel	Note 18	(86 973)	(82 170)
Charges externes		(36 552)	(35 836)
Impôts et taxes		(2 581)	(2 567)
Autres produits & charges d'exploitation	Note 20	890	917
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(9 894)	(9 214)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(1 432)	(2 357)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		18 250	10 114
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires		8,29%	4,97%
Autres produits et charges opérationnels	Note 23	1 474	(182)
RESULTAT OPERATIONNEL		19 724	9 932
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires		8,96%	4,87%
Produits de Trésorerie		359	365
Coût de l'endettement financier brut		(1 026)	(1 954)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(667)	(1 589)
Autres produits et charges financiers	Note 24	(73)	(961)
Charges d'impôt	Note 17	(5 135)	(2 146)
RESULTAT NET		13 849	5 236
Résultat des minoritaires		669	500
Résultat part du groupe		13 180	4 736
Résultat par action (en euros)	Note 12	7,28	2,62
Résultat dilué par action (en euros)	Note 12	7,28	2,62

État du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2012	31 déc. 2011
Résultat net de la période	13 849	5 236
Reconnaissance des gains et pertes actuariels sur les engagements de retraite en capitaux propres	(1 200)	827
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	400	(275)
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêt	53	1 345
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	(18)	(448)
Ecart de conversion	(1 226)	2 229
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	(1 991)	3 678
Total des produits et charges reconnus sur la période	11 858	8 914
Attribuables aux		
- actionnaires de Radiall SA	11 235	8 173
- intérêts minoritaires	623	741

Tableau des flux financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc 2012	31 déc. 2011
Résultat net part du groupe	13 180	4 736
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	669	500
Dotations nettes aux amortissements	9 894	9 214
Variation nette des provisions	1 578	623
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	(763)	(50)
Plus et moins values de cession	(2 245)	91
Charge d'intérêts	1 026	2 173
Charge d'impôt	5 135	2 146
Capacité d'autofinancement	28 474	19 433
Variation des stocks	1 150	(139)
Variation des créances d'exploitation	1 349	(1 305)
Variation des dettes d'exploitation	1 735	(428)
Variation des autres actifs et passifs	413	(1 112)
Variation du besoin en fonds de roulement	4 647	(2 984)
Intérêts décaissés	(1 500)	(1 716)
Impôt décaissé	(6 249)	(1 890)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	25 372	12 843
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(282)	(265)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(6 828)	(7 879)
Acquisition d'immobilisations financières	(25)	(59)
Cession d'immobilisations corporelles	650	204
Cession d'immobilisations financières	21	102
Trésorerie nette sur acquisitions / cessions de filiales (1)	4 075	(903)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)	(2 389)	(8 800)
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL S.A.	(1 630)	(1 540)
Dividendes versés aux minoritaires	-	(546)
Achats et cessions d'actions propres	45	(91)
Encaissement provenant d'emprunts	7 000	1 000
Remboursement d'emprunts (2)	(20 872)	(19 398)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	(15 457)	(20 575)
Incidence des variations de taux de change (D)	(173)	508
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	7 353	(16 024)
Trésorerie à l'ouverture	37 536	53 560
Trésorerie à la clôture	44 888	37 536

(1) L'encaissement figurant en trésorerie nette sur acquisitions/cessions de filiales correspond à la cession de 50% des titres de la filiale Raydiall.

(2) Le remboursement pour 20 872 milliers d'euros des OBSAAR intervenus en juillet 2012 (cf. note 14) figure en remboursement d'emprunts.

Variation des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 déc. 2010	1 848 124	2 817	11 929	101 119	439	116 304	4 223	120 527
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				1 449	1 988	3 437	241	3 678
Résultat				4 736		4 736	500	5 236
Distribution des dividendes				(1 540)		(1 540)	(547)	(2 087)
Mouvement de périmètre				(139)		(139)	133	(6)
Actions propres				(91)		(91)		(91)
31 déc. 2011	1 848 124	2 817	11 929	105 534	2 427	122 707	4 550	127 257
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				(765)	(1 180)	(1 945)	(46)	(1 991)
Résultat				13 180		13 180	669	13 849
Distribution des dividendes				(1 630)		(1 630)		(1 630)
Mouvement de périmètre				4		4	(31)	(27)
Actions propres				40		40		40
31 Déc 2012	1 848 124	2 817	11 929	116 363	1 247	132 356	5 142	137 498

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2012

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de Radiall le 5 avril 2013.

Note 2 - Principes comptables

2.1 Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2012.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique, avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2011.

Les normes et interprétations suivantes publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne sont devenues applicables pour le Groupe au 1^{er} janvier 2012 :

- L'amendement à IFRS 7 « *Informations à fournir en matière de transfert d'actifs financiers* », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011. Cet amendement n'a pas eu d'impact

significatif sur les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

Les textes suivants, publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne, n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe Radiall :

- La révision de la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* » (applicable de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013). Pour le Groupe Radiall, cela se traduira dans les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013 par :
 - o la comptabilisation au bilan de la totalité de la provision pour engagement de retraite et la suppression de l'option qui permet d'étaler l'impact du changement de régime. En conséquence, Radiall devra reprendre à son bilan un montant de 1,2 million d'euros lié à la modification en 2010 de la convention collective en France qui était amorti sur 17 ans,
 - o une application rétrospective, à savoir la modification de l'exercice comparatif (l'exercice 2012) en considérant que la norme est appliquée depuis le 1^{er} janvier 2012. Pour le Groupe, les modifications des comptes 2012 comparatifs seront les suivantes :
 - une diminution des capitaux propres d'ouverture du premier exercice comparatif publié soit au 1^{er} janvier 2012 de 1,3 millions d'euros et une augmentation du passif au titre des engagements de retraite d'un montant équivalent,
 - une augmentation du résultat 2012 de 0,1 million d'euros.
 - o des informations complémentaires à fournir en annexe aux comptes consolidés.

- L'amendement à la norme IAS 1 relatif à la présentation des autres éléments du résultat global applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} juillet 2012.

- L'amendement à la norme IFRS 7 « *Information à fournir sur la compensation des actifs et des passifs financiers* », applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le « *Package consolidation* », qui a été adopté par l'Union Européenne en 2012 et sera applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, n'a pas été appliqué par anticipation par le Groupe Radiall. Il comprend les normes suivantes :

- La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » qui remplacera la norme IAS 27 « *Etats financiers consolidés et individuels* » pour la partie relative aux états financiers consolidés ainsi que l'interprétation SIC 12 « *Consolidation – Entités ad hoc* ».

- La norme IFRS 11 « *Partenariats* » qui remplacera la norme IAS 31 « *Participations dans les co-entreprises* » ainsi que l'interprétation SIC 13 « *Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par les co-entrepreneurs* ».

- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

- La révision des normes IAS 27 renommée « *Etats financiers individuels* » et IAS 28 « *Participation dans des entreprises associées et coentreprises* ».

L'application des normes IFRS 10 (définition unique du contrôle) et IFRS 11 (suppression de l'intégration proportionnelle pour les joints ventures) est en cours d'étude.

Les principaux textes potentiellement applicables au Groupe, publiés par l'IASB, mais non encore adoptés par l'Union Européenne sont décrits ci-dessous. Ils seront applicables de manière obligatoire, sous réserve de leur approbation par l'Union Européenne, aux périodes comptables ouvertes à compter :

- du 1^{er} janvier 2013 :

o la norme IFRS 13 « *Evaluation de la juste valeur* »,

- du 1^{er} janvier 2014 :

o l'amendement à IAS 32 « *Compensation des actifs et des passifs financiers* »,

- du 1^{er} janvier 2015 :

o la norme IFRS 9 « *Instruments financiers – Classification et évaluation des actifs et passifs financiers* ».

Les autres normes, interprétations et amendements à des normes existantes ne sont pas applicables pour le Groupe.

2.2 Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celle retenue par le Groupe, et toujours en vigueur à la date d'établissement des comptes, concerne les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004, qui

ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et qui ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère.

2.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles Radiall exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il existe dans le Groupe une société sous contrôle conjoint consolidée par intégration proportionnelle..

2.4 Acquisition d'intérêts minoritaires

Les variations de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale, qui n'ont pas d'incidence sur le contrôle, sont comptabilisées comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres ; ces transactions n'ont pas d'effet sur le compte de résultat ni sur l'écart d'acquisition.

Ainsi, dans le cas d'un rachat d'intérêts minoritaires, toute différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur des éléments remis doit être directement comptabilisée en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe.

2.5 Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.6 Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont

converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *Autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *Autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *Ecarts de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2012		Exercice clos le 31 décembre 2011	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,319	1,286	1,294	1,392
CNY	8,221	8,109	8,159	8,996
GBP	0,816	0,811	0,835	0,868
HKD	10,226	9,973	10,051	10,834
JPY	113,610	102,621	100,200	111,021
INR	72,560	68,629	68,713	64,867

2.7 Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de

la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks, des impôts différés actifs et de certains éléments du passif financier. Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, celles-ci peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.8 Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.9 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation. Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « *Autres produits et charges opérationnels* » du compte de résultat.

2.10 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

2.11 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « *Immobilisations corporelles* », la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

2.12 Dépréciation de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « *Dépréciation d'actifs* », des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.13 Actifs et passifs détenus en vue de la vente

Le Groupe doit classer un actif non courant dans le cadre d'une cession d'actif isolé (ou un groupe d'actifs et de passifs courants et non courants dans le cadre de la cession d'une activité) comme détenu en vue de la vente si l'entreprise entend recouvrer la valeur par voie de vente plutôt que par un usage opérationnel.

Les actifs et passifs ainsi déterminés sont classés et présentés distinctement sur une ligne du bilan lorsque les conditions essentielles suivantes ont été reconnues :

- un plan de cession est engagé,
- les actifs et passifs sont disponibles à la vente en l'état actuel,
- la vente est probable et interviendra dans un délai raisonnable.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente sont valorisés au coût historique amorti ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure.

2.14 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* ».

2.14.1 Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en « autres produits et charges financiers ».

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « *Trésorerie et équivalents de trésorerie* » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.14.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur

réévaluation sont enregistrés dans le « *coût de l'endettement financier brut* » de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

2.14.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de

la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « *autres produits et charges financiers* ».

À ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.15 Instruments financiers

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont classés selon un niveau de juste valeur soit :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée à l'aide de prix cotés (non ajustés) observés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : juste valeur évaluée à l'aide de données (« inputs »), autres que les prix ôtés inclus dans le niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).
- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

2.16 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « *Stocks* », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un

niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.17 Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « *Impôts sur le résultat* », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.18 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.19 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une

obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.20 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « *Avantages du personnel* », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel. Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'état des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration).

2.21 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison. Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Autres produits d'exploitation ».

2.22 Charges et produits non courants

Les charges et produits non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Cette rubrique est destinée à comptabiliser l'incidence d'évènements majeurs de nature à fausser la performance opérationnelle et n'incluent aucune charge opérationnelle et récurrente.

Les charges et produits non courants incluent notamment les éléments suivants :

- résultat de cession exceptionnelle et significative : des immobilisations corporelles et incorporelles, sur titres de participation, sur autres immobilisations financières et autres actifs ;
- pertes de valeurs des titres de participation, des prêts, des écarts d'acquisition, de marques ou d'autres actifs ;
- certaines provisions ;
- dépenses ou provisions de réorganisation et de restructuration.

2.23 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions Radiall au prix du marché.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Evolution du périmètre

Le 4 juin 2012, ARaymond a acquis 50% de la société Raydiall, constituée par l'apport de l'activité automobile de Radiall, Radiall et ARaymond créant ainsi une coentreprise dédiée au marché des composants d'interconnexion passifs pour les applications automobiles. Selon la norme IAS 31, les principes de gouvernance de la société répondent à la définition du contrôle conjoint. Dans ce contexte le management a opté pour la consolidation par intégration proportionnelle des actifs et passifs de la filiale à compter du 30 juin 2012. Les charges et produits de Raydiall ont été consolidés par la méthode de l'intégration globale jusqu' au 30 juin 2012. L'effet périmètre a un impact défavorable sur le chiffre d'affaires annuel de 1,3 millions d'euros.

Le Groupe a augmenté son pourcentage de contrôle de 1.92% sur la société D-Lightsys en procédant à une opération de rachats d'intérêts minoritaires. Au 1^{er} janvier 2013, cette société détenue à 100% a fait l'objet d'une opération de transmission universelle de son patrimoine au profit de Radiall S.A.

3.2 Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall S.A.	France	France	100 %	100 %
Raydiall SAS	France	France	50%	50%
Radiall Ventures SA	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique SA	France	France	100 %	100 %
D-Lightsys SA	France	France	100 %	100 %
Radiall Systems SA	France	France	95 %	95 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA (Ex. Jerrick)	Etat-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Hong Kong	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Hong Kong	Asie	100 %	100 %
Radiall India Private Ltd.	Inde	Asie	100 %	100 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	76 %	80 %

Note 4 - Information sectorielle

4.1 Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8 les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques. Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.2 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients. C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 Informations par zones géographique d'implantation des filiales

Cf. 6.2 du rapport de gestion financier.

Au 31 déc 2012 (en milliers d'euros)	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors groupe)	77 544	26 659	8 1827	34 028		220 058
Ventes interzones	77 695	1 525	9 833	20 161	(109 214)	-
Total	155 239	28 184	91 660	54 189	(109 214)	220 058
Autres produits et charges opérationnels	1 456	18				1 474
Résultat opérationnel	5 200	799	9 439	4 286		19 724
Actifs non courants	81 918	404	63 310	6 314	(75 591)	76 355
Actifs courants	96 851	7 307	24 978	28 586	(26 629)	131 093
Passifs non courants	(22 090)		(3 748)	(136)		(25 974)
Passifs courants	(20 976)	(6 126)	(26 157)	(17 346)	26 629	(43 976)
Capitaux employés	94 793	1 556	22 403	13 604		132 356
Investissements	4 986	18	1 487	644		7 135
Dotations aux amortissements	(6 852)	(50)	(2 192)	(800)		(9 894)

Au 31 déc 2011 (en milliers d'euros)	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors groupe)	72 268	33 185	62 953	34 931		203 337
Ventes interzones	76 768	1 763	7 649	22 490	(108 670)	-
Total	149 036	34 948	70 602	57 421	(108 670)	203 337
Autres produits et charges opérationnels		(182)				(182)
Résultat opérationnel	1 859	1 250	3 038	3 785		9 932
Actifs non courants	77 661	500	65 091	6 632	(71 655)	78 229
Actifs courants	97 965	10 822	22 927	27 551	(29 838)	129 427
Passifs non courants	(18 560)	(51)	(4 418)	(130)	5 621	(17 538)
Passifs courants	(66 220)	(5 510)	(9 916)	(9 605)	28 391	(62 860)
Capitaux employés	85 182	2 751	22 804	11 970		122 707
Investissements	6 414	10	946	833		8 203
Dotations aux amortissements	(6 470)	(48)	(1 894)	(802)		(9 214)

Note 5 – Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles

5.1 Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

31 déc. 2011	9 045
Changement de périmètre	-
Change	(160)
Dépréciation des écart d'acquisition	-
31 déc. 2012	8 885

5.2 Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

(en milliers d'euros)

	31 déc 2012	31 déc. 2011
Radiall Shanghai	1 444	1 456
Radiall USA	4 543	4 629
Radiall India	1 110	1 172
D-Lightsys	393	393
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	8 885	9 045

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont le plus souvent des entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont fixés à 2 % après cinq ans.

Pour l'UGT concernant la marque AEP, la méthode utilisée pour obtenir la base de la valeur recouvrable de l'unité à déterminer est celle des royalties.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation, après impôt, appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2011 et 2012, les taux retenus sont les suivants :

Taux d'actualisation Radiall	États-Unis	Europe	Chine	Inde
31 déc. 2012	9.7%	9.7%	10.8%	13.2%
31 déc. 2011	9.4%	10.1%	10.5%	13.4%

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre, s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus de la dernière année du plan.

Les marques sont considérées comme des immobilisations à durée de vie indéterminée. En conséquence, elles doivent faire l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour réaliser ce test, les marques sont testées en tant qu'actif isolé en calculant leur juste valeur. La valeur de la marque AEP a été calculée en utilisant la méthode des redevances. Selon cette méthode, la valeur estimée d'une marque correspond à la valeur actualisée des redevances économisées par le Groupe.

Les calculs effectués au 31 décembre 2012 confirment que la valeur recouvrable des actifs est supérieure à leurs valeurs nettes comptables sur la base des taux d'actualisation susmentionnés.

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour l'ensemble des UGT, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation de chacune des principales hypothèses a été analysée. Le Groupe a déterminé les variations raisonnablement possibles d'hypothèses suivantes, prises isolément :

- baisse du chiffre d'affaires de 10%,
- baisse de la marge brute de 5%,
- hausse du taux d'actualisation de 100 bps,
- baisse du taux de croissance à l'infini de 100 bps.

Il ressort, des différents tests de sensibilité, qu'aucun des changements d'hypothèses présentés ci-dessus, pris isolément, n'amènerait à constater de perte de valeur, ni à faire apparaître des scénarios probables dans lesquels la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

5.3 Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 déc. 2011	344	11 235	7 775	19 354
Acquisitions		219	8	227
Sorties		(12)		(12)
Change		(106)	(126)	(232)
Autres		(20)	4	(16)
31 déc 2012	344	11 316	7 661	19 321
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Frais de recherche	Brevets, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
31 déc. 2011	(253)	(7 446)	(1 990)	(9 689)
Dotations	(91)	(619)	(43)	(753)
Sorties		12		12
Change		58	23	81
Autres		25	(3)	22
31 déc 2012	(344)	(7 970)	(2 013)	(10 327)
Valeur nette 2011	91	3 789	5 785	9 665
Valeur nette 2012	-	3 346	5 648	8 994

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP (à durée de vie déterminée) qui est valorisée pour 5 millions d'euros après la dépréciation de 972 milliers d'euros enregistrée sur l'exercice 2009. Cette dépréciation résultait essentiellement de la décision du Groupe de réduire la gamme de produits commercialisés sous cette marque.

Il n'existe pas d'autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée.

Note 6 - Immobilisations corporelles

6.1 Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 déc. 2011	1 189	32 537	97 289	7 295	3 988	142 298
Acquisitions	8	673	4 964	579	1 841	8 065
Cessions	(3)	(2 066)	(4 693)	(395)	(4)	(7 161)
Changement de périmètre	-	7	1 313	40		1 360
Change	(5)	(107)	(490)	(41)	(2)	(645)
Autres	9	648	1 390	7	(2 206)	(152)
31 déc 2012	1 198	31 692	99 773	7 485	3 617	143 765
Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 déc. 2011		(18 009)	(60 905)	(5 803)		(84 717)
Dotations		(1 324)	(7 151)	(666)		(9 141)
Cessions		1 391	4 101	390		5 882
Changement de périmètre			95	11		106
Change		41	232	30		303
Autres		(171)	198	42		69
31 déc 2012		(18 072)	(63 430)	(5 996)		(87 498)
Valeur nette 2011	1 189	14 528	36 384	1 492	3 988	57 581
Valeur nette 2012	1 198	13 620	36 343	1 489	3 617	56 267

Une charge non courante de 748 milliers d'euros a été comptabilisée sur l'exercice sur les constructions, agencements installations du site industriel de Voiron, suite à la démolition des bâtiments de ce site.

6.2 Immobilisations en location financement

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 31 déc. 2011	351	5 946	2 885	0	9 182
Valeur nette 31 déc. 2012	351	5 582	3 003	0	8 936

6.3 Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

Note 7 - Autres immobilisations financières

7.1 Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	Prêts et créances
31 déc. 2011	254
Acquisitions	-
Cessions	(34)
remboursement	-
Change	(3)
31 déc. 2012	217

Note 8 - Stocks

8.1 Evolution des stocks

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Matières premières et approvisionnements	31 487	31 524
Encours de biens et services	4 789	5 127
Produits intermédiaires et finis	10 984	13 358
Valeurs brutes	47 260	50 009
Dépréciations matières premières et approvisionnements	4 378	4 335
Dépréciations encours de biens et services	23	72
Dépréciations produits finis	1 101	1 631
Dépréciations	5 502	6 038
Valeur nette	41 758	43 971
Stocks détenus en vue d'être cédés	-	(1 363)
Total stocks	41 758	42 608

Un montant de 1 320 milliers d'euros de stocks provisionnés a été mis au rebut sur l'exercice.

Note 9 - Créances clients

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Créances clients	33 159	35 299
Dépréciations	(595)	(589)
Dépréciations en %	1,79%	1,67%
Valeurs nettes	32 564	34 710

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 16.1.

Note 10 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Créances fiscales et sociales	5 363	4 357
Charges constatées d'avance	1 529	2 158
Autres créances diverses	652	826
Total	7 544	7 341

Note 11 - Trésorerie et équivalents

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Placements à moins de 3 mois	18 843	16 807
Disponibilités	26 045	20 729
Trésorerie active	44 888	37 536
Découverts et lignes court termes	-	-
Trésorerie nette	44 888	37 536

Tous les équivalents de trésorerie (placements à moins de 3 mois) sont des instruments de niveau 1 (prix cotés sur un marché actif).

Note 12 - Capitaux propres

12.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros, composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

12.2 Options de souscriptions d'actions

Aucun plan de souscriptions d'actions ne court durant l'exercice 2012.

12.3 Titres d'autocontrôle

Selon le contrat d'animation du cours de bourse, des actions Radiall ont été rachetés par le

Groupe, au cours de l'exercice 2012. Ce contrat a pris fin le 4 juillet 2012.

(en nombre d'actions)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Détention à l'ouverture	38 422	37 262
Achats d'actions	8 447	4 963
Ventes d'actions	(9 028)	(3 803)
Annulations dans l'exercice	-	-
Détention à la clôture	37 841	38 422
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	0	7 602
Détention selon divers objectifs	37 841	30 820

12.4 Résultat par action

(en nombre d'actions)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Résultat part du Groupe, en euros	13 179 665	4 735 738
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 848 124	1 848 124
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	37 975	37 234
Nombre d'actions retenues	1 810 149	1 810 890
Résultat par action, en euros	7,28	2,62

12.5 Résultat dilué par action

(en nombre d'actions)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Résultat net part du Groupe, en euros	13 179 665	4 735 738
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	1 810 149	1 810 890
Effet de la dilution :		
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 810 149	1 810 890
Résultat net dilué par action, en euros	7,28	2,62

12.6 Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 5 avril 2013 a proposé une distribution de 1,15 euro par action. Cette distribution sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 22 mai 2013.

Note 13 - Provisions

13.1 Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Dotations	Reprises	Mouvement de périmètre	Ecart de change	31 déc. 2012
Provision créances clients	589	54	(39)		(9)	595
Provisions dépréciation des stocks	6 038	1 014	(1 448)	(70)	(32)	5 502
Total provision sur l'actif courant	6 627	1 068	(1 487)	(70)	(41)	6 097

13.2 Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Ecart actuariels	Ecart de change	Impact changement de périmètre	31 déc. 2012
Provisions restructuration	611	0	(581)					30
Indemnités de fin de carrière	4 685	937	(118)		1 200		87	6 791
Autres provisions non courantes	131	119	0			(18)		232
Provisions non courantes	5 427	1 056	(699)	0	1 200	(18)	87	7 053
Risques techniques et commerciaux	200							200
Autres risques	614	757	(372)	(4)		(2)		993
Provisions courantes	814	757	(372)	(4)	0	(2)		1193

Les provisions pour indemnités de fin de carrière de 6 791 milliers d'euros comprennent les indemnités de fin de carrière de Radiall pour 6 368 milliers d'euros et de 423 d'euros pour les autres filiales françaises.

13.3 Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,81 %	2,81 %
Taux d'actualisation	2,77 %	4,6 %
Turnover		
- de 16 à 39 ans	6,13 %	5,82 %
- de 40 à 49 ans	2,46 %	2,33 %
- de 50 à 54 ans	0,61 %	0,58 %
- de 55 à 65 ans	0,00 %	0,00 %
Table de mortalité		
Homme	TH 00-05	TH-00-05
Femme	TF-00-05	TF-00-05

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall, I.D.M.M. D-Lightsys et Raydiall. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération, plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 3,21% et est

cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les cinq derniers exercices.

Coût des services rendus

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Coût des services rendus à l'ouverture	4 685	5 104
Coût des services rendus de l'exercice	560	352
Prestations versées au cours de l'exercice	(118)	(75)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	1 200	(827)
Amortissement du changement de régime *	84	86
Coût financier de l'exercice	293	218
Changement de périmètre	87	
Passif destiné à la vente		(173)
Coût des services rendus à la clôture	6 791	4 685

*: Suite à une modification de la convention collective de la Métallurgie appliquée aux salariés du Groupe Radiall en France depuis l'exercice 2010, de nouvelles tables de droits ont été mises en vigueur, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter l'engagement pour indemnités de fin de carrière. En application de la norme IAS 19, l'impact du changement de régime est étalé dans les comptes consolidés sur la durée moyenne restante d'acquisition selon un mode linéaire. Le solde à amortir au 31 décembre 2012 est de 1,163 milliers d'euros.

En 2013 conformément à la norme IAS 19 révisée, Radiall devra reprendre à son bilan le solde du restant à amortir suite au changement de régime.

Actifs de couverture

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas d'actifs de couverture.

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Passif comptabilisé au bilan	6 791	4 658
Coût des services rendus de l'exercice	560	352
Coût financier de l'exercice	293	218
Amortissement du changement de régime	84	86
Charge comptabilisée au compte de résultat	937	656
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	1 200	(827)

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Passif comptabilisé au bilan	4 685	5 104
Impact du changement de périmètre	87	
Charge comptabilisée au compte de résultat	937	656
Pertes (gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	1 200	(827)
Prestations versées au cours de l'exercice	(118)	(75)
Passif destiné à la vente		(173)
Passif comptabilisé au bilan	6 791	4 685

Note 14 - Dettes financières

31 décembre 2012 <i>(en milliers d'euros)</i>	Courant	Non courant		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		156		156
Autres dettes financières	218	7 811		7 811
Contrats de location financement	426	1 847	3 962	5 809
Crédit de trésorerie				-
Total	644	9 814	3 962	13 776
Dettes en EUR	644	9 814	3 962	13 776
Dettes en USD				
Dettes en autres devises				-
Total	644	9 814	3 962	13 776
31 décembre 2011 <i>(en milliers d'euros)</i>	Courant	Non courant		
	< 1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Avances remboursables		513		513
Emprunt obligataire (cf. §14,1)	21 266	-		-
Autres dettes financières	-	1 000		1 000
Contrats de location financement	324	1 233	3 774	5 007
Crédit de trésorerie				-
Total	21 590	2 746	3 774	6 520
Dettes en EUR	21 590	2 746	3 774	6 520
Dettes en USD				
Dettes en autres devises				-
Total	21 590	2 746	3 774	6 520

Le 22 juillet 2012, Radiall a remboursé le reliquat des OBSAAR pour un montant de 20,8 millions d'euros (hors intérêt courus), réduisant à cette date son endettement et sa trésorerie à concurrence de ce montant. Afin de procéder à ce remboursement, Radiall a tiré 7 millions d'euros supplémentaires sur les lignes de crédit autorisées par les partenaires financiers dans le cadre du contrat de financement qui a été conclu le 22 juillet 2011.

Note 15 - Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Avances sur commandes	452	334
Dettes fiscales et sociales	16 210	13 986
Dettes sur immobilisations	983	773
Instruments dérivés	778	1 544
Dettes diverses	727	662
Comptes de régularisation	1 855	1 660
Total	21 005	18 959

Note 16 - Instruments financiers

16.1 Gestion des risques financiers

Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement l'Euro, le Dollar US et la devise chinoise (CNY). Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe a recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale, les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10% de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10% de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

(en milliers d'euros)	2012
Chiffre d'affaires	(10 743)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(4 956)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients nettes (en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Non échus	28 118	30 994
Echus :		
- depuis 30 jours	3 492	3 197
- depuis 31 à 60 jours	729	761
- depuis 61 à 90 jours	187	60
- depuis 91 à 180 jours	38	-302
Total	32 564	34 710

Au 31 décembre 2012, il n'existe pas d'autres actifs financiers non dépréciés et impayés significatifs.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux variations des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2012, la dette financière à taux variable correspond principalement à la ligne de crédit de 7 millions d'euros contractées en juillet 2012 dont le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois, laquelle a fait l'objet d'une couverture à taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de son remboursement.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Il favorise, chaque fois que cela est possible, l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 décembre 2012

	Nominal (en milliers de devise)	Minimal	Valeur de marché (en milliers d'euros)
Options (tunnel à prime nulle) (vendeur USD)		7 000	173
Terme (vendeur USD)		2 000	22
Produits à barrière désactivante (vendeur USD)		7 900	46
Total		16 900	241
Produits à barrière désactivante (vendeur GBP)		810	12
Total		810	12

Dans le cadre de son activité, Radiall est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, options, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et

l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe Radiall. Au 31 décembre 2012, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 16 900 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à juillet 2013 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,1790 à 1,3095 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé maximal de 20 Centimes d'US Dollar. De même une exposition sur la parité Euro/GBP est couverte au 31 décembre 2012 à hauteur de 810 milliers de GBP par un instrument financier de type accumulateur à échéance juin 2013.

16.3 Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	Nominal	Valeur de marché
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur ligne de crédit)	10 000	(797)
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur contrat de crédit- bail)	1 957	(235)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

Opérations d'échange de conditions d'intérêt antérieures à 2012 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par Radiall pour l'extension du site de Voreppe :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 1 957 milliers d'euros jusqu'au 30 septembre 2022. Radiall est payeur d'un taux fixe de 3,25% l'an contre « Euribor 3 mois » ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 235 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

La juste valeur de cet instrument financier dérivé est qualifiée de hautement efficace. En conséquence, la variation de juste valeur est comptabilisée en capitaux propres en application de la norme IAS 39.

- s'agissant des échéances sur une ligne de crédit de 10 millions d'euros :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 10 millions d'euros jusqu'au 17 juillet 2016. Radiall reçoit l' « Euribor 3 mois » et paie un taux fixe de :
 - 1,565 %, si « Euribor 3 mois » est > 1,20 %,
 - 1,565 % + 1,20 % - « Euribor 3 mois », si « Euribor 3 mois » est ≤ 1,20 %.

A noter que dans le cas théorique d'un taux « Euribor 3 mois » nul, Radiall paierait un taux de 2,765 % ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 797 milliers euros au 31 décembre 2012.

Cet instrument dérivé est adossé à la ligne de crédit tirée dont les conditions de fonctionnement (maturité, dates de paiement) sont similaires. La couverture est qualifiée de hautement efficace à l'exception d'une quote-part de 3/10^{ème} qui a été déqualifiée au 31 décembre 2012. La variation de juste valeur de cette quote-non efficace est recyclée en compte de résultat, au débit du poste "autres produits et charges financières", pour un montant de -159 milliers d'euros. La part de l'impôt différé actif reclassée des capitaux propres en résultat s'élève à 20 milliers d'euros.

- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

Les 2 swaps de 20 millions d'euros chacun avaient des conditions similaires à celles des OBSAAR. Ils arrivaient à terme le 18 juillet 2012. Leur juste-valeur est donc nulle au 31 décembre 2012.

En conséquence, les parts efficaces et non efficaces de la juste valeur ont été reprises nettes d'impôt différé, respectivement pour 312 milliers d'euros en réserves et 278 milliers d'euros en résultat

Répartition des impacts de juste valeur sur les instruments de risque de taux

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012
Total des couvertures non efficaces comptabilisées en résultat	258
Total des couvertures efficaces comptabilisées en capitaux propres	53

16.4 Synthèse des instruments financiers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Actif	253	-
Passif	-	(202)
Total risque de change	253	(202)
Actif	-	-
Passif	(1 031)	(1 342)
Total risque de taux	(1 031)	(1 342)
Total actif	-	-
Total passif	(778)	(1 544)
Total (net)	(778)	(1 544)

	31 déc. 2012		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
<i>(en milliers d'euros)</i>							
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	217	217		217			
TOTAL	217	217		217			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	32 564	32 564		32 564			
Autres créances	0	0		0			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 888	44 888				44 888	
TOTAL	77 452	77 452		32 564		44 888	
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	13 776				13 776		
TOTAL	13 776			0	13 776		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	644				644		
Dettes fournisseurs	19 730				19 730		
Autres dettes	21 005				20 227		778
TOTAL	41 379			0	40 601		778

	31 déc. 2011		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
<i>(en milliers d'euros)</i>							
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	254	254		254			
TOTAL	254	254		254			
Actifs courants							
Actifs détenus en vue d'être cédés	4 089	4 089	4 089				
Créances clients et comptes rattachés	34 710	34 710		34 710			
Autres créances	7 341	7 341		7 341			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 536	37 536				37 536	
TOTAL	83 676	83 676	4 089	42 051		37 536	
PASSIFS FINANCIERS							
non courantes							
Dettes financières à long terme	6 520				6 520		
TOTAL	6 520			0	6 520		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	21 590				21 590		
Dettes fournisseurs	19 731				19 731		
Passifs détenus en vue d'être cédés	411			411			
Autres dettes	18 959				17 415		1 544
TOTAL	60 691			411	58 736		1 544

Note 17 - Impôts sur les résultats

17.1 Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
France	(856)	(556)
Etranger	(4 587)	(2 088)
Impôts exigibles	(5 443)	(2 644)
France	(378)	725
Etranger	686	(227)
Impôts différés	308	498
Produit ou (charge) d'impôt	(5 135)	(2 146)

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Résultat avant impôt	18 984	7 383
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(5 845)	(2 093)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(221)	(322)
Effet des variations de taux d'impôt	309	(35)
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(343)	(617)
Crédit d'impôt recherche	561	636
Taxation à taux réduits	563	426
Autres	(159)	(141)
Total	(5 135)	(2 146)

17.2 Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

17.3 Position nette des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Impôts différés actifs	1 992	1 684
Impôts différés passifs	(5 145)	(5 591)
Impôts différés nets	(3 153)	(3 907)

17.4 Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Effet des reports déficitaires	6 082	10 321
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Aux écarts d'acquisitions		
- Autres actifs non courants	(9 368)	(9 531)
- Stocks	1 031	599
- Autres actifs courants	306	(19)
- Provision pour risques	3 629	2 795
- Autres dettes	393	(760)
- Autres	25	(108)
Impact fiscal des différences temporaires	(3 985)	(7 025)
Impôts différés actif (passif) bruts	2 097	3 296
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(5 250)	(7 203)
Impôts différés nets	(3 153)	(3 907)

La dépréciation des impôts différés actifs concerne essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France. Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée. Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société Radiall USA.

17.5 Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Impôts société		
(acomptes et crédits d'impôts)	4 339	3 143
Total à l'actif du bilan	4 339	3 143
Dettes d'impôt	1 404	1 355
Total au passif du bilan	1 404	1 355

Note 18 - Effectifs et frais de personnel

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Personnel extérieur	11 513	11 005
Salaires	52 636	49 762
Charges sur salaire	22 824	21 403
Total	86 973	82 170
France	62 663	59 785
International	24 310	22 385
Total	86 973	82 170

(effectifs moyens)	2012		2011	
	interne	externe	interne	externe
France	1 145	186	1 151	203
International	638	531	669	490
Total	1 783	717	1 820	693

Note 19 - Frais de recherche et de développement

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Frais non activés	16 551	15 733
Amortissement des frais de développement activés	91	68
Total des dépenses engagées	16 642	15 801

Note 20 - Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Résultat de change	(66)	18
Résultat lié à des cessions d'actifs	69	(93)
Subventions	853	994
Autres produits et charges	34	(3)
Total	890	917

Note 21 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 22 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Dépréciations des stocks	(884)	(2 102)
Dépréciations des actifs courants	(41)	(61)
Provisions pour risques	(507)	(193)
Total	(1 432)	(2 357)

Sur l'exercice 2012, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall, Radiall USA, D-Lightsys.I.D.M.M. et Radiall Shanghai.

Note 23 - Charges et produits non courants

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Charges et provisions non courantes de personnel	0	(182)
Charges et provisions sur actifs immobilisés corporels	(748)	0
Autres produits opérationnels non courants	2 222	0
Total	1 474	(182)

Les autres charges opérationnelles non courantes de l'exercice 2012 de 748 milliers d'euros correspondent principalement à la dépréciation de la valeur nette comptable des immobilisations du site de Voiron suite à la destruction en 2012 de l'ensemble immobilier qui n'est plus exploité par le Groupe.

Les autres produits opérationnels concernent la plus-value réalisée lors de l'opération de cession sur la filiale Raydiall.

Note 24 - Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Gain de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	688	861
Autres produits financiers	247	7
Produits sur instruments financiers	714	50
Total des autres produits financiers	1 649	918
Perte de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	(945)	(1 186)
Charge sur instruments financiers	-	(62)
Autres charges financières	(777)	(631)
Total des autres charges financières	(1 722)	(1 879)
Total	(73)	(961)

Note 25 - Rémunération des auditeurs

(en milliers d'euros)	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Audit								
- <i>Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés</i>								
Radiall S.A.	118	116	32 %	33 %	61	60	73 %	77 %
Filiales intégrées globalement	206	169	55 %	49 %	22	18	27 %	23 %
- <i>Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>								
Radiall S.A.	5	5	1 %	2 %				
Filiales intégrées globalement	0	8	0 %	2 %				
Sous-total	329	298	87 %	86 %	83	78	100 %	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	45	50	12 %	14 %				
Autres missions de conseil	0	0	0 %	0 %				
Sous-total	45	50	12 %	14 %				
TOTAL	374	348	100 %	100 %	83	78	100 %	100 %

Note 26 - Engagements hors bilan et autres informations

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 16 relative aux instruments financiers.

26.1 Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisés

Au 31 décembre 2012, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 42 millions d'euros, dont

3 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2012 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2012, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

26.2 Engagements relatifs aux contrats de location financement

(en milliers d'euros)		31 déc. 2012	31 déc. 2011
Immobilier	Echéance <= 1 an	288	325
	Entre 1 et 5 ans	1 290	1 233
	A plus de 5 ans	3 786	3 774
	Total	5 364	5 332
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	138	0
	Entre 1 et 5 ans	558	0
	A plus de 5 ans	175	0
	Total	870	0

26.3 Engagements relatifs aux contrats de location simple non résiliables

(en milliers d'euros)		31 déc. 2012	31 déc. 2011
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 753	1 632
	Entre 1 et 5 ans	5 299	5 854
	A plus de 5 ans	4 611	4 016
	Total	11 663	11 502
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	246	289
	Entre 1 et 5 ans	311	367
	A plus de 5 ans	41	0
	Total	601	656

Le principal contrat de location concerne Radiall USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique, conclu entre les sociétés IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV et SONORA S. PLAN, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit, d'une part, la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et, d'autre part, la possibilité d'acquiescer lesdits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA, accompagnée par sa société mère Radiall America Inc., a consenti une garantie au bailleur IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société SONORA S. PLAN, SA DE CV au titre de ce bail des locaux que la société occupe exclusivement.

Note 27 - Informations relatives aux parties liées

27.1 Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Au 31 décembre 2012, le capital de Radiall est détenu à hauteur de 51,4% par Hodiall, et à hauteur de 32,6% par la SIR. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestations de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes: stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

27.2 Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

En 2012 et 2011, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du C.D.O. se détaille comme suit :

(en milliers d'euros)	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Salaires et autres avantages à court terme (y compris charges patronales)	2 019	2 264
Total	2 019	2 264
Effectif moyen	7,4	7,5

27.3 Sommes versées aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 151 584 euros pour l'exercice 2012 et à 139 628 euros pour l'exercice 2011.

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Radiall, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des créances clients et des stocks, telles que respectivement décrites dans les notes 2.9, 2.10, 2.14 et 2.16 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société. Comme décrit dans les notes 2.9, 2.10 et 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 30 avril 2013,
Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

III. COMPTES SOCIAUX

1. Comptes sociaux	73 - 87
Bilan au 31 décembre 2012	73 - 74
Compte de résultat au 31 décembre 2012	75
Annexe sur les comptes sociaux	76 - 86
Note 1. Faits significatifs	76
Note 2. Principes comptables	76 - 77
Note 3. Autres informations	78
Note 4. Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles	78
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	78
Note 6. Evolution des immobilisations financières	79
Note 7 Evolution des stocks	79
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	80
Note 9. Détail des autres créances	80
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement	80
Note 11. Evolution des capitaux propres	80
Note 12. Structure de l'actionariat	81
Note 13. Provisions pour risques et charges	81
Note 14. Echéance des dettes	82
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	82
Note 16. Engagements hors bilan	82 -84
Note 17. Chiffre d'affaires	84
Note 18. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	84
Note 19. Rémunération des mandataires sociaux	84
Note 20 .Résultat financier	84
Note 21. Produits et charges exceptionnelles	85
Note 22. Impôts société	85
Note 23. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	86
Note 24. Recherche et développement	86
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2012	86
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	87
2. Rapport général des Commissaires aux comptes	88 - 89
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	90 - 95

Bilan au 31 décembre 2012 – Radiall S.A.

Actif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012			31 décembre 2011
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	6 507	4 769	1 738	1 762
Frais de recherche et développement	344	344	0	91
Brevets licences	245	239	6	1
Logiciels	4 708	4 116	592	607
Fonds commercial	70	70	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	1 140		1 140	1 063
Immobilisations corporelles	77 534	57 194	20 340	24 089
Terrains	440		440	435
Constructions	15 737	11 535	4 202	4 473
Installations techniques	55 026	42 058	12 968	15 583
Autres immobilisations	4 303	3 601	702	917
Immobilisations corporelles en cours	1 880		1 880	2 539
Avances et acomptes	148		148	142
Immobilisations financières	42 481	6 666	35 815	32 950
Participations	40 282	6 666	33 616	31 295
Autres titres immobilisés	6		6	6
Autres immobilisations financières	2 193		2 193	1 649
Total actif immobilisé	126 522	68 629	57 893	58 801
Actif circulant				
Stocks et encours	27 355	3 118	24 237	27 123
Matières premières et approvisionnements	19 540	2 711	16 829	17 313
Encours de biens et services	2 237		2 237	2 414
Produits intermédiaires et finis	5 578	407	5 171	7 396
Créances clients et rattachés	21 312	85	21 227	24 897
Autres actifs	14 510		14 510	11 554
Avances et acomptes sur commande	50		50	25
Autres créances	14 460		14 460	11 529
Trésorerie	26 059	1	26 058	23 653
Actions propres	0		0	567
Valeurs Mobilières de Placement	18 844	1	18 843	16 807
Disponibilités	7 215		7 215	6 279
Total actif circulant	89 236	3 204	86 032	87 227
Charges constatées d'avance	381		381	459
Frais d'émission d'emprunt à étaler	378		378	505
Ecart de conversion actif	342		342	270
Total actif	216 859	71 833	145 026	147 262

Bilan au 31 décembre 2012 – Radiall S.A.

Passif	31 décembre 2012	31 décembre 2011
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Capitaux propres		
Capital	2 817	2 817
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	41 801	41 767
Report à nouveau	6 509	2 740
Résultat de l'exercice	14 460	5 432
Provisions réglementées	9 856	11 867
Total capitaux propres	97 679	86 859
Provisions		
Pour risques	1 319	718
Pour charges	6 398	5 131
Total provisions	7 717	5 849
Dettes		
Dettes financières	10 181	24 909
Emprunts obligataires convertibles		20 991
Emprunts et dettes établissements de crédit	8 119	1 422
Emprunts et dettes financières	2 062	2 496
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 156	16 280
Autres dettes	15 148	12 783
Avances et acomptes sur commandes		35
Dettes fiscales et sociales	12 176	10 512
Dettes immobilisations et comptes rattachés	896	719
Autres dettes	2 076	1 517
Total dettes	39 485	53 972
Ecarts de conversion passif	145	582
Total passif	145 026	147 262

Compte de résultat au 31 décembre 2012 – Radiall S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
Produits d'exploitation		
Ventes de production	131 360	135 798
Ventes de services	1 631	1 060
Chiffre d'affaires	132 991	136 858
Production stockée	(2 252)	(983)
Production immobilisée	144	274
Subventions d'exploitation	575	617
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	3 340	3 157
Autres produits	7 586	5 929
Total produits d'exploitation	142 384	145 852
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	49 869	54 990
Variation de stocks	(272)	578
Autres achats et charges externes	30 494	31 425
Impôts et taxes	3 283	3 434
Salaires	34 146	33 139
Charges sociales	14 210	14 005
Dotations :		
- aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 380	4 727
- aux amortissements sur frais d'émission d'emprunt	128	133
- aux provisions sur actifs circulants	164	41
- aux provisions pour risques et charges	2 572	917
Autres charges	691	432
Total charges d'exploitation	139 665	143 821
Résultat d'exploitation	2 719	2 031
Produits financiers		
Produits financiers	9 480	4 580
Différences positives de change	1 516	1 078
Total produits financiers	10 996	5 658
Charges financières		
Charges financières	3 219	2 273
Différences négatives de change	1 196	1 210
Total des charges financières	4 415	3 483
Résultat financier	6 581	2 175
Résultat courant avant impôts	9 300	4 206
Produits exceptionnels	15 204	3 196
Charges exceptionnelles	10 333	2 405
Résultat exceptionnel	4 871	791
Impôts sur les bénéfices (crédit)	(289)	(435)
Résultat net	14 460	5 432

Annexe sur les comptes sociaux

Note 1. Faits significatifs

Radiall a procédé au remboursement du solde de l'Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) pour un montant de 20 845 milliers d'euros.

Note 2. Principes comptables

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant les prescriptions du Règlement 99-03 du CRC du 29 avril 1999 relatif au Plan Comptable Général réécrit.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 3 ans et 10 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions : 10 à 20 ans.
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans.
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans.
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans.

La différence entre la durée d'usage et la durée d'utilité est inscrite dans le compte d'amortissement dérogatoire.

Des provisions pour dépréciation des immobilisations sont comptabilisées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur quelques familles d'amortissements pour les durées suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 7 ans
- Matériels informatique : 3 à 5 ans

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies, le plus souvent, en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

Lorsque ces actions sont détenues en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs, elles sont présentées au bilan en « immobilisations financières ».

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière, dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 - Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt, le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3. Autres informations

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 105 709.
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 93 832.
- Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2012.

3.1 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers, n'a eu lieu.

Note 4. Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2012
Frais de recherche et devt	344				344
Brevets, licences, logiciels	4 803	187	23	60	4 953
Fonds commercial	70				70
Immobilisations incorp. en cours	1 063	77			1 140
Total	6 280	264	23	60	6 507

Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2012
Terrains	435	8		3	440
Constructions	16 570	451	647	1 931	15 737
Immobilisations techniques	61 231	1 582	1 240	9 027	55 026
Autres immobilisations	4 411	289	(6)	391	4 303
Immobilisations corp. en cours	2 539	1 404	(1 904)	159	1 880
Avances et acomptes	142	6			148
Total	85 328	3 740	(23)	11 511	77 534

Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Augmentation	Diminution	31 déc. 2012
Frais de recherche et devt	253	91		344
Brevets, licences, logiciels	4 195	213	53	4 355
Fonds commercial	70			70
Total	4 518	304	53	4 769

Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Augmentation	Diminution	31 déc. 2012
Constructions	12 097	658	1 220	11 535
Immobilisations techniques	45 648	3 067	6 657	42 058
Autres immobilisations	3 494	351	244	3 601
Total	61 239	4 076	8 121	57 194

Au 31 décembre 2012, une provision pour dépréciation des installations techniques s'élève à 162 milliers d'euros, en complément des amortissements pratiqués.

Note 6. Evolution des immobilisations financières

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	Augmentation	Diminution	31 déc. 2012
Titres de participation	36 287	7 995	4 000	40 282
Autres immobilisations financières	1 655	556	12	2 199
Total brut	37 942	8 551	4 012	42 481

Mouvement sur les titres de participation :

- L'activité automobile du Groupe a fait l'objet d'une filialisation au 1^{er} janvier 2012 par un apport partiel d'actifs de Radiall à la société Raydiall. A l'issue de cette opération Radiall détenait des titres Raydiall pour un montant de 7 995 milliers d'euros.

- En date du 4 juin 2012, la société Radiall a cédé 50% de sa participation dans Raydiall à la société ARaymond, ceci conduit à une diminution des titres de participation à concurrence de 4 millions d'euros.

- Suite à la résiliation en date du 27 juin 2012, du contrat de liquidité Radiall conclu entre les sociétés Radiall et Oddo & Cie. en date du 1^{er} juillet 2005, les actions propres jusqu'alors comptabilisées en valeurs mobilières de placement ont été transférées en autres immobilisations financières.

- En vue de procéder à l'absorption de la société D-Lightsys par voie de Transmission Universelle de Patrimoine, la société Radiall a racheté pour 1 euro en date du 17/12/2012, 100 % des actions de la société D-Lightsys auprès de la société Radiall Ventures.

- Au 31 décembre 2012, 37 841 actions propres restent détenues dans le cadre de programme de rachat.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	Augmentation	Diminution	31 déc. 2012
Provision pour dépréciation des titres de participation	4 992	1 752	78	6 666
Total	4 992	1 752	78	6 666

Une provision complémentaire de 1 752 milliers d'euros a été constituée sur les titres Radiall Ltd. détenus par Radiall.

Note 7. Evolution des stocks

7.1 – Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	31 déc. 2012	Variation
Matières premières et approvisionnements	20 239	19 540	-699
Encours de biens et services	2 414	2 237	-177
Produits intermédiaires et finis	8 210	5 578	-2 632
Total des valeurs brutes	30 863	27 355	-3 508

7.2 - Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	Dotation	Reprise	31 déc. 2012
Provisions matières premières et approvisionnements	2 926	125	340	2 711
Provisions produits finis	814		407	407
Total des provisions	3 740	125	747	3 118

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 251 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9. Détail des autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	42	1 921	1 963	58	1 571	1 629
Autres créances sur l'Etat	3 375		3 375	2 556		2 556
Comptes courants filiales	8 403		8 403	7 278		7 278
Dividendes à recevoir	440		440			0
Fournisseurs débiteurs	163		163	36		36
Compte de régularisations diverses	116		116	30		30
TOTAL	12 539	1 921	14 460	9 958	1 571	11 529

La créance d'impôt société de 1 963 milliers d'euros correspond principalement au crédit d'impôt recherche dont le remboursement est attendu en 2014, 2015 et 2016.

Les autres créances sur l'état, pour un montant total de 3 375 milliers d'euros, sont principalement constituées de créances TVA (1 633 milliers d'euros) et de subventions à recevoir (1 642 milliers d'euros).

Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement

En raison de la résiliation sur 2012 du contrat de liquidité Radiall signé entre Radiall et ODDO & CIE, il ne reste plus d'actions propres classées en valeurs mobilières de placement.

Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2012 se rapportant aux certificats de dépôts s'élèvent à 33 milliers d'euros. Des plus-values latentes sont relevées sur des produits de placement pour un montant de 63 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Certificat de dépôt	6 244
Placement en SICAV de Trésorerie	12 600
Provision pour dépréciation	(1)
Total	18 843

Note 11. Evolution des capitaux propres

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2011	Augment.	Dimin.	31 déc. 2012
Capital	2 817			2 817
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	41 767	34		41 801
Report à nouveau	2 740	3 769		6 509
Résultat	5 432	14 460	5 432	14 460
Provisions réglementées	11 867	1 989	4 000	9 856
Total capitaux propres	86 859	20 252	9 432	97 679

Le montant des dividendes distribués par Radiall en 2012 au titre de l'exercice 2011, s'élève à 1 629 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454.94 euros. Il est composé de 1 848 124 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Note 12. Structure de l'actionariat

	31 déc. 2012		31 déc. 2011	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,3	32,6	35,3
- Hodiall *	51,4	55,7	51,4	55,5
- Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
- Public et divers **	13,3	6,1	13,3	6,3

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1% du total.

La société Radiall est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par la société Hodiall.

Note 13. Provisions pour risques et charges

13.1 – Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2012
Risques de change	270	342	270		342
Risques techniques et commerciaux	278	413		128	563
Risques divers	170	488	134	110	414
Total provisions pour risques	718	1 243	404	238	1 319
Provisions pour restructurations	428		398		30
Indemnités de fin de carrière	4 703	1 838		173	6 368
Total provisions pour charges	5 131	1 838	398	411	6 398

13.2. Indemnités de départ à la retraite

	2012	2011
1) Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
2) Modalités de départ :	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires :	2,81%	2,81%
4) Taux d'actualisation :	2,8%	4,6%
5) Turnover :		
- de 16 à 39 ans	6,13%	5,82%
- de 40 à 49 ans	2,46%	2,33%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,58%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
6) Table de mortalité :		
Homme	TH00-05	TH00-02
Femme	TF00-05	TF00-02

Note 14. Echancier des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012			31 déc. 2011		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles			0	20 991		20 991
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	319	7 800	8 119	422	1 000	1 422
Dettes financières diverses	2	4	6	2	6	8
Comptes courants groupe	2 056	0	2 056	2 488	0	2 488
Effets à payer	328		328	1 955		1 955
Fournisseurs	14 724		14 724	15 044		15 044
Avances et acomptes			0	35		35
Dettes fiscales et sociales	12 176		12 176	10 512		10 512
Autres	461	1 615	2 076	787	1 312	2 099
Total	30 066	9 419	39 485	52 236	2 318	54 554

Remboursement final de l'emprunt obligataire en juillet 2012 pour un montant total de 20 845 milliers d'euros. Ce remboursement est partiellement financé par la souscription d'une ligne de crédit supplémentaire de 7 000 milliers d'euros, ce qui porte à 8 000 milliers d'euros le montant total des emprunts souscrits par Radiall auprès des établissements financiers au 31 décembre 2012. Les autres dettes à plus d'un an comprennent des produits constatés d'avance rattachés à des subventions pour un montant de 1 615 milliers d'euros

Note 15. Eléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Participations (montant bruts)	40 282	36 287
Créances clients et comptes rattachés	10 929	11 794
Autres créances et comptes courants débiteurs	8 683	7 278
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(1 896)	(2 488)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(3 038)	(4 229)
Autres dettes		
Charges financières	26	26
Produits financiers	8 820	3 288

Les opérations avec les parties liées concernent l'ensemble des filiales du groupe (cf. le tableau des filiales et des participations ainsi que des flux avec la société Hodiall S.A.).

Note 16. Engagements hors bilan

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change, a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal Minimal <i>(en milliers de devise)</i>	Valeur de marché <i>(en milliers d'euros)</i>
Options (tunnel à prime nulle) <i>(vendeur USD)</i>	7 000	173
Terme <i>(vendeur USD)</i>	2 000	22
Produits à barrière désactivante <i>(vendeur USD)</i>	7 900	46
Total	16 900	241
Produits à barrière désactivante <i>(vendeur GBP)</i>	810	12
Total	810	12

Dans le cadre de son activité, Radiall est exposée au risque de change principalement sur la parité Euro/Dollar. Afin de couvrir ces positions selon la politique de change qu'elle a définie, la Société contracte des instruments dérivés, options, accumulateurs ou à terme progressif avec barrière désactivante, visant la couverture et l'optimisation de tout ou partie de la position excédentaire de trésorerie en US Dollar du groupe Radiall. Au 31 décembre 2012, les montants cumulés de ces instruments en dollars étaient de 16 900 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à juillet 2013 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,1790 à 1,3095 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé maximal de 20 Centimes d'US Dollar. De même une exposition sur la parité Euro/GBP est couverte au 31 décembre 2012 à hauteur de 810 milliers de GBP par un instrument financier de type accumulateur à échéance juin 2013.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

Opérations d'échange de conditions d'intérêt antérieur à 2012 :

- s'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractées par Radiall pour l'extension du site de Voreppe :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 1 957 milliers d'euros jusqu'au 30 septembre 2022. Radiall est payeur d'un taux fixe de 3,25% l'an contre « Euribor 3 mois » ;
 - la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 235 milliers d'euros au 31 décembre 2012.

- s'agissant des échéances sur une ligne de crédit de 10 millions d'euros :
 - échange de conditions d'intérêts sur un nominal de 10 millions d'euros jusqu'au 17 juillet 2016. Radiall reçoit l'« Euribor 3 mois » et paie un taux fixe de :

- 1,565 %, si « Euribor 3 mois » est > 1,20 %,
- 1,565 % + 1,20 % - « Euribor 3 mois », si « Euribor 3 mois » est ≤ 1,20 %.

A noter que dans le cas théorique d'un taux « Euribor 3 mois » nul, Radiall paierait un taux de 2,765 % ;

- la valeur de marché de ce swap de taux d'intérêt est de - 797 milliers euros au 31 décembre 2012.

- s'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contracté par Radiall S.A. au taux nominal de « Euribor 12 mois – 0,63 % » :

Les 2 swaps de 20 millions d'euros chacun avaient des conditions similaires à celles des OBSAAR. Ils arrivaient à terme le 18 juillet 2012. Leur juste-valeur est donc nulle au 31 décembre 2012.

Engagements de crédit-bail

(en milliers d'euros)	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2012
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	206	841	1 091	2 138
Crédit-bail mobilier	99	499	75	673
Crédit-bail mobilier (Véhicules)	162	166	0	328

Sur l'exercice 2012, Radiall a levé l'option d'achat du crédit-bail immobilier de Château-Renault pour 1 euro symbolique.

Radiall a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession-bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros. Les redevances payées au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 221 milliers d'euros.

En juillet 2012, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 625 milliers d'euros sur une durée de 84 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe.

Les redevances payées au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 25 milliers d'euros.

Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2012, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 42 millions d'euros, dont 3 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2012

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2012, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

Note 17. Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2011
France	35 718	37 177
- Avec les entreprises liées	2 289	638
- Autres	33 429	36 539
International	97 273	99 681
- Avec les entreprises liées	68 449	70 972
- Autres	28 824	28 709
Total	132 991	136 858

Note 18. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	2012	2011
Employés / ouvriers	481	516
Techniciens / agents maîtrise	269	273
Cadres et direction générale	224	231
Total	974	1020

Note 19. Rémunérations des mandataires sociaux

<i>(en euros)</i>	Fonction	Rémunérations brutes (1) (2)	Jetons de présence ou indemnités (2)
Monsieur Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance		125 584
Monsieur Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance		8 000
Madame Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		5 000
Monsieur Bruno Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance		5 000
Monsieur Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance		8 000
Monsieur Pierre Gattaz	Président du Directoire	199 799	
Monsieur Guy de Royer	Membre du Directoire	197 937	
Total		397 736	151 584

(1) Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

(2) Versés par Radiall.

Note 20. Résultat financier

Les produits financiers de l'exercice 2012 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 8 604 milliers d'euros. Les charges financières comprennent 1 752 milliers d'euros de dotations aux provisions sur les titres de participations de la filiale Radiall Ltd.

Note 21. Produits et charges exceptionnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2012	31 déc. 2011
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0
Produit de cession sur immobilisations	10 805	198
Reprise de provision pour risque	399	338
Reprise de provision sur dépréciation d'immobilisations		2
Reprise d'amortissements dérogatoires	4 000	2 658
Total des produits exceptionnels	15 204	3 196
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	411	343
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	7 933	107
Autres charges exceptionnelles	0	0
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 989	1 955
Dotation aux provisions des plans de restructuration et de dépréciations d'immobilisations	0	0
Total des charges exceptionnelles	10 333	2 405

Les produits de cession sur immobilisations sont principalement liés à la création de la filiale Raydiall. Ils comprennent la cession d'éléments incorporels pour un montant de 3 804 milliers d'euros, d'éléments corporels pour 2 720 milliers d'euros, et la cession de 40 000 actions Raydiall à la société ARaymond pour un montant total de 4 167 milliers d'euros.

Réciproquement, la valeur nette comptable des immobilisations cédées est principalement liée à la création de la filiale Raydiall. Elle comprend 6 milliers d'euros d'éléments incorporels, 2 745 milliers d'euros d'éléments corporels et 4 000 milliers d'euros de cession de titres Raydiall.

Note 22. Impôt société

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 1 082 milliers d'euros. Au 31 décembre 2012, elle dispose également de reports déficitaires reportables, sans limitation de durée, pour un montant de 17 209 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	9 300	9 589
Résultat exceptionnel	4 871	4 871
Impôts sur les bénéfices	289	
Résultat	14 460	14 460

En décembre 2007, Radiall a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall (société mère intégrante) et les filiales françaises suivantes à compter du 1^{er} janvier 2010 : Radiall Ventures, I.D.M.M., Radiall Systems et D-Lightsys.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall au 31 décembre 2012 s'élèvent à 21 610 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall dispose au 31 décembre 2012 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale pour un montant de 914 milliers d'euros. Ces pertes sont indéfiniment reportables et restent imputables sur les bénéfices futurs de cette seule entité.

Au 31 décembre 2012, le résultat fiscal de Radiall, hors intégration, est un bénéfice de 7 035 milliers d'euros.

Note 23. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	31 déc. 2011	Augmentation	Diminution	31 déc. 2012
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	11 867	1 989	4 000	9 856
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	11 867	1 989	4 000	9 856
Imposition future				
(sur la base d'un impôt à 33,33%)	3 956			3 285
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	5 251	3 081	671	7 661
Organic	227	225	227	225
Participation				
Base impôts payés d'avance	5 478	3 306	898	7 886
Economie fiscale future				
(sur la base d'un impôt à 33,33%)	(1 826)			(2 629)

Note 24. Recherche et Développement

Il n'a pas été constaté en 2012 d'activation de frais de recherche et développement.

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2012

	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital social et résultat	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2012	Résultat net 2012 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
France								
Radiall Ventures (Rosny-sous-Bois (93))	1 000	(579)	100,00	9 232	5 062	-	(700)	-
Raydiall (Voinon (38))	8 000	-	50,00	4 000	4 000	10 120	(876)	-
D-Lightsys (Rosny-sous-Bois (93))	800	(114)	100,00	-	-	1 456	(853)	-
Etranger								
Radiall GmbH (Allemagne)	486	427	100,00	229	229	14 252	370	491
Radiall Srl (Italie)	257	1 848	100,00	596	596	4 603	(148)	-
Radiall BV (Pays-Bas)	16	419	100,00	11	11	2 347	312	1 100
Radiall AB (Suède)	35	106	100,00	47	47	326	(15)	56
Radiall America (Etats-Unis)	11 751	18 201	100,00	13 526	13 526	-	6 221	6 191
Radiall Asia (Hong Kong)	29	944	55,00	18	18	2 946	560	-
Radiall do Brasil (Brésil)	236	(253)	99,87	754	10	-	(13)	-
Radiall Ltd. (Grande Bretagne)	274	2	100,00	2 128	376	6 658	101	124
Radiall India Ltd. (Inde)	326	2 571	99,96	3 350	3 350	2 920	(59)	-
Nihon Radiall KK (Japon)	392	279	100,00	397	397	6 263	427	-
Shanghai Radiall (Chine)	10 188	6 257	71,00	5 994	5 994	27 399	1 680	-
Radiall Int. Ltd. (Hong Kong)	1	1 628	100,00	1	1	14 661	873	201

Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

Principales devises utilisées :

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,319	1,286
Dollars Hong Kong	10,226	9,973
Livre sterling	0,816	0,811
Couronne suédoise	8,582	8,707
Roupie indienne	72,560	68,629
Yen	113,610	102,621
Yuan	8,221	8,109
Réal	2,704	2,510

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2008	2009	2010	2011	2012
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	3 326 366	3 326 037	2 817 455	2 817 455	2 817 455
b. Nombre d'actions émises	2 181 947	2 181 731	1 848 124	1 848 124	1 848 124
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	127 301 381	97 996 481	122 512 800	136 858 160	132 990 433
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	10 626 886	(4 545 469)	8 148 312	7 616 832	19 346 227
c. Impôts sur les bénéfices	(823 849)	(774 909)	227 732	(434 789)	(289 222)
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	11 450 732	(3 770 560)	7 920 580	8 051 621	19 635 449
e. Résultat net	5 116 430	(11 271 431)	2 305 434	5 432 178	14 460 308
f. Montant des bénéfices distribués	2 072 850	1 386 093	1 570 905	1 663 312	2 125 343 *
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	5,09	-1,73	4,29	4,36	10,62
b. Résultat net	2,34	-5,17	1,25	2,94	7,82
c. Dividende versé par action	0,95	0,75	0,85	0,90	1,15 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	1 048	1 008	964	1 020	974
b. Masse salariale	32 285 288	32 123 393	29 233 794	32 469 130	31 418 877
c. Sommes versées en avantages sociaux	12 812 978	12 556 797	12 936 301	14 004 772	14 210 402

* Sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2012.

2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012.

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Radiall, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients, telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par

votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 30 avril 2013,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

3. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 – Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

• Convention de cession de titres et opération de dissolution-confusion avec D-Lightsys

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de D-Lightsys).

La société D-Lightsys étant devenue une ligne de produits à part entière de votre Société, et sa situation de filiale étant alors considérée comme une contrainte opérationnelle, il a été proposé au conseil de surveillance de procéder, à l'issue de la procédure de consultation des instances représentatives du personnel, à une simplification de l'organigramme juridique, par le biais des opérations suivantes :

- une cession de l'intégralité des titres D-Lightsys détenus par la société Radiall Ventures à votre Société, ce pour un prix de cession égal à la valeur nette comptable d'un euro (1 €) ; puis

- une dissolution-confusion à la valeur nette comptable, dans les conditions prévues par l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, emportant transmission universelle du patrimoine, de D-Lightsys à votre Société.

Le conseil de surveillance, par délibération le 12 décembre 2012, a autorisé le Directoire à mettre en œuvre ces opérations afin de faire en sorte que la société D-Lightsys soit confondue dans votre Société au 1^{er} janvier 2013.

Le contrat de cession d'actions entre votre Société et Radiall Ventures a été signé le 17 décembre 2012 et la dissolution a été actée le 1^{er} janvier 2013.

• Convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et Président du directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du conseil de surveillance de Radiall SA et Président du conseil de surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (membre du directoire de Radiall SA et membre du conseil de surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil de surveillance de Hodiall).

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Cette convention a fait l'objet d'un nouvel avenant autorisé lors de la délibération du conseil de surveillance du 12 décembre 2012, portant la rémunération versée à ce titre à Hodiall à 750 milliers d'euros pour l'année 2013.

• Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de la société Radiall Ventures).

Votre Société a consenti à Radiall Ventures une avance en compte courant pour un montant maximum d'un million d'euros (1.000.000 euros) pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point. Au cours de l'exercice 2011, par voie d'avenant autorisé par délibération du Conseil de surveillance le 12 avril 2011, le montant maximal de cette avance a été porté à 4 500 milliers d'euros.

La convention devait arriver à échéance le 31 décembre 2012 ; cependant les besoins restant constants, le conseil de surveillance, réuni le 12 décembre 2012, a autorisé la conclusion d'un nouvel avenant

permettant de reporter l'échéance de cette convention au 31 décembre 2013, selon les mêmes termes et conditions qu'autorisés précédemment.

• Convention de compte courant avec la société IDMM

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de la société IDMM).

Suite à une convention signée en 2007 et un avenant signé en 2008, votre Société a consenti à IDMM une avance en compte courant pour un montant maximum de cinq millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Votre Société a signé un avenant le 21 décembre 2010, permettant de porter le montant maximal de cette avance à cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000 euros).

La convention devait arriver à échéance le 31 décembre 2012 ; cependant les besoins restant constants, le conseil de surveillance, réuni le 12 décembre 2012, a autorisé la conclusion d'un nouvel avenant permettant de reporter l'échéance de cette convention au 31 décembre 2013, selon les mêmes termes et conditions qu'autorisés précédemment.

• Convention de prestations de services avec la société Radiall USA

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président du conseil d'administration de la société Radiall USA).

Votre Société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de Radiall USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Le conseil de surveillance, réuni le 12 décembre 2012, a approuvé la facturation par votre Société d'un montant qui s'élèverait à un million deux cent mille euros (1 200 000 euros) hors taxes au titre de l'année 2013.

• **Convention de promesse unilatérale de vente avec la SCI les Balcons de Chartreuse**

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et Président du directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall SA et membre du directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du conseil de surveillance de Radiall SA et Président du conseil de surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (membre du directoire de Radiall SA et membre du conseil de surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du directoire de Radiall SA et membre du conseil de surveillance de Hodiall).

Le Président a exposé aux membres du Conseil de surveillance un projet immobilier mené par votre Société sur le site de Voiron, consistant à céder un site immobilier dont votre Société est propriétaire après avoir valorisé la constructibilité administrative du site et réalisé les démarches pour bâtir un projet attractif.

L'objet social de votre Société ne lui permet pas de contracter ce type d'opération, en conséquence, votre Société a décidé de procéder à la cession du site à une Société Civile Immobilière (SCI les Balcons de Chartreuse) détenue par la société Hodiall, société actionnaire de Radiall à hauteur de 52%.

Dans ce contexte votre Société a décidé de conclure une promesse unilatérale de vente du terrain, sous conditions suspensives, qui prévoit un prix de cession de sept cent mille euros hors taxes (700.000 euros), déterminé sur la base de deux expertises indépendantes mandatées par le Groupe. Ce prix de cession est assorti d'une clause d'ajustement de prix qui sera activée en cas de revente du terrain par la SCI les Balcons de Chartreuse (ou en cas de cession par Hodiall des parts de la SCI) dans un délai de deux ans à compter de l'acte authentique de vente.

L'ajustement de prix, qui ne serait pas applicable en cas de revente du bien immobilier en état futur d'achèvement, sera calculé de la façon suivante :

- en cas de revente par Hodiall moyennant un prix supérieur à la somme de sept cent trente-cinq mille euros (735.000 euros), la SCI serait redevable à votre Société d'un montant équivalent à la différence entre le

prix de revente et sept cent trente-cinq mille euros (735 000 euros), montant plafonné à la somme de quatre cent mille euros (400.000 euros).

- en cas de revente moyennant un prix inférieur à la somme de six cent soixante-cinq mille euros (665.000 euros), le prix de vente serait diminué et votre Société devrait restituer à la SCI un montant équivalent à la différence entre le prix de revente et six cent soixante-cinq mille euros (665 000 euros), montant plafonné à la somme de cent mille euros (100.000 euros).

- aucun ajustement de prix dans les autres cas

La SCI bénéficie de cette promesse jusqu'au 31 décembre 2013, conformément aux termes de la promesse.

Le conseil de surveillance, par délibération du 12 décembre 2012, a autorisé la conclusion de la promesse unilatérale de vente selon les termes et conditions ci-avant exposés.

L'acte de promesse de vente a été signé le 5 avril 2013.

2 - Conventions et engagements non-autorisés préalablement

En application des articles L. 225-90 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie : ces conventions ont été autorisées par le conseil de surveillance postérieurement à leur conclusion.

• **Contrat de cession de fonds de commerce avec la société Radiall Elettronica (Italie)**

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et Président de la société Radiall Elettronica), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radial SA et administrateur de la société Radiall Elettronica).

Dans le cadre d'un projet de modification du statut de la filiale Radiall Elettronica de distributeur en agent commercial, le conseil de surveillance, par délibération du 12 décembre 2012, a autorisé la conclusion d'un contrat de cession de fonds de commerce par la société Radiall Elettronica au bénéfice de votre Société, pour un prix de trente milliers d'euros (30.000 euros). Le montant de cette convention a été modifié par délibération du conseil de surveillance du 5 avril 2013, pour être porté à quarante milliers d'euros (40.000 euros).

Le contrat de cession de 40 000 euros du fonds de commerce entre votre Société et Radiall Elettronica a été signé et a pris effet au 1^{er} janvier 2013.

• **Convention de prestations de services avec la société IDMM**

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de la société IDMM).

La société IDMM s'est engagée à fournir à votre Société des prestations de support dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique, ainsi que des prestations en matière d'usinage et d'expertise.

Le conseil de surveillance, par délibération du 5 avril 2013, a autorisé la reconduction tacite de cette convention sur l'exercice 2012. La charge constatée par votre Société au titre de cette convention pour l'année 2012 s'élève à 128 milliers d'euros hors taxes.

• **Convention de mise à disposition de personnel avec la société D-Lightsys**

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et Président de la société D-Lightsys).

En application de la convention de mise à disposition de personnel conclue le 18 mai 2009, votre Société fait bénéficier à la société D-Lightsys de son savoir-faire et de son expérience dans le cadre du développement de ses activités. Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé par délibération du conseil de surveillance le 2 septembre 2011, portant la rémunération versée à votre Société à ce titre au montant de 44 milliers d'euros hors taxes par mois à compter du 1^{er} octobre 2011. Le conseil de surveillance, par délibération du 5 avril 2013, a autorisé la reconduction tacite de cette convention sur l'exercice 2012.

Au titre de cette convention, le montant total versé et comptabilisé par votre Société au titre de l'année 2012 est de 528 milliers d'euros.

• **Convention de trésorerie avec la société Raydiall S.A.S.**

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et membre du conseil d'administration de Raydiall SAS), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil d'administration de Raydiall SAS).

Votre Société a consenti à Raydiall S.A.S., par convention du 2 janvier 2012, une avance en compte courant rémunérée, en une ou plusieurs échéances, d'un montant maximum cumulé de cinq cent mille euros (500.000 euros) pour une durée expirant le 31 décembre 2016. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel Euribor + 1,5% au montant en principal. Les parties ont signé un avenant en date du 16 janvier 2012, portant le montant maximum à un million quatre cent mille euros (1.400.000 euros).

La convention et l'avenant ont été autorisés respectivement par le conseil de surveillance du 25 mai 2012 et par celui du 4 septembre 2012.

Au 31 décembre 2012, votre Société a une créance de 642 milliers d'euros sur Raydiall S.A.S. au titre de cette avance, et le montant des intérêts facturés s'élève à 28 milliers d'euros pour l'année 2012.

B/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

• Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

• Convention d'apport partiel d'actif avec la société Raydiall SAS (projet MONDIALL)

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et membre du conseil d'administration de Raydiall SAS), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall SA et membre du conseil d'administration de Raydiall SAS).

Dans le cadre du Projet MONDIALL, il a été convenu de filialiser l'activité automobile de votre Société par voie d'apport partiel d'actif au bénéfice d'une nouvelle société par actions simplifiée intégralement détenue par votre Société dans un premier temps, puis destinée à être détenue à quote-part égale avec un partenaire actionnaire, qui devrait acquérir 50% de la nouvelle société Raydiall S.A.S. au cours du premier semestre 2012.

Les modalités de cette convention ont été autorisées par votre conseil de surveillance du 2 septembre 2011. L'apport partiel d'actif au bénéfice de la nouvelle société Raydiall S.A.S. a été autorisé par votre conseil de surveillance du 16 décembre 2011.

La convention a pris effet au 1^{er} janvier 2012.

• Convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall SA et Président du directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du conseil de surveillance de Radiall SA et Président du conseil de surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil de surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil de surveillance de Hodiall).

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Cette convention a fait l'objet d'un avenant autorisé lors de la délibération du conseil de surveillance le 16 décembre 2011, portant la rémunération versée à ce titre à Hodiall à 650 milliers d'euros pour l'année 2012.

• Convention de compte courant avec la société Radiall Ventures

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de la société Radiall Ventures).

Votre Société a consenti à Radiall Ventures (ex-IDFI) une avance en compte courant pour un montant maximum d'un million d'euros (1.000.000 €) pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point. Au cours de l'exercice 2011, par voie d'avenant autorisé par délibération du Conseil de surveillance le 12 avril 2011, le montant maximal de cette avance a été porté à 4 500 milliers d'euros. La convention s'est poursuivie selon les mêmes termes et conditions sur l'exercice 2012. Au 31 décembre 2012, votre Société a une créance de 3 177 milliers d'euros sur Radiall Ventures au titre de cette avance et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 68 milliers d'euros pour l'année 2012.

• **Convention de compte courant avec la société IDMM**

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président de la société IDMM).

Suite à une convention signée en 2007 et un avenant signé en 2008, votre Société a consenti à IDMM une avance en compte courant pour un montant maximum de cinq millions d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Votre Société a signé un avenant le 21 décembre 2010, permettant de porter le montant maximal de cette avance à cinq millions cinq cent mille euros (5.500.000 euros).

Au 31 décembre 2012, l'avance s'élève à 4 232 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 120 milliers d'euros pour l'année 2012.

• **Convention de compte courant avec la société Hodiall**

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président du directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du directoire de Radiall SA et membre du directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du conseil de surveillance de Radiall S.A. et Président du conseil de surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil de surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du directoire de Radiall S.A. et membre du conseil de surveillance de Hodiall).

Votre Société et Hodiall se sont consenties mutuellement une avance en compte courant, rémunérée en fonction des besoins et des disponibilités de chacune d'entre elles, dans la limite d'un million quatre cent mille euros (1.400.000 €) remboursables en une seule fois au 31 décembre 2015 au plus tard.

Au 31 décembre 2012, votre Société a une dette de 471 milliers d'euros et le montant des intérêts facturés et comptabilisés s'élève à 2 milliers d'euros pour l'année 2012.

• **Convention de prestations de services avec la société Radiall USA**

Personne concernée : Monsieur Pierre Gattaz (Président du directoire de Radiall S.A. et Président du conseil d'administration de la société Radiall USA).

Votre Société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de Radiall USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Le montant facturé par votre Société sur l'exercice 2012 au titre de cette convention est de 798 milliers d'euros hors taxes.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 30 avril 2013,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

FRANCIS BERNARD

IV - ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX

1. ASSEMBLEE GENERALE

I-RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION *(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2012 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 14 460 308,26 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION *(Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2012 et quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de groupe, du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION *(Affectation du résultat et fixation du montant du dividende)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2012 s'élève à 14 460 308,26 € et que, compte tenu du report à nouveau disponible de 6 508 570,54 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 20 968 878,80 euros.

En conséquence, approuvant la proposition du Directoire, elle décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2012 comme suit :

- Dividendes soit 1,15 € par action :
2 125 342,60 €²

- Solde affecté au report à nouveau :
12 334 965,66 €

Le report à nouveau après distribution est de 18 843 536,20 euros.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de distribuer un dividende brut de 1,15 € (un euro et quinze centimes) par action, soit un montant de 2 125 342,60 euros (deux millions cent vingt-cinq mille trois cent quarante-deux euros et soixante cents), le nombre d'actions existantes étant de 1 848 124 (un million huit cent quarante-huit mille cent vingt-quatre).

Le dividende sera détaché de l'action le 27 mai 2013 et mis en paiement le 30 mai 2013.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

² Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts,
- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,
- les mêmes bénéficiaires seront soumis au prélèvement de 21% non libératoire de l'impôt sur le revenu.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<i>Exercice</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Dividende net (en euros)</i>
2009	1 848 124	0,75
2010	1 848 124	0,85
2011	1 848 124	0,90

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION
(Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce et approbation des dites conventions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, et statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations et les conventions présentées dans ce rapport.

CINQUIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constatant que le mandat de Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant vient à expiration ce jour, décide de renouveler, en application des dispositions de l'article L. 225-228 du Code de commerce, le mandat suivant pour une durée de six (6) exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

Commissaire aux Comptes titulaire :
Cabinet FIDUS
12, rue de Ponthieu
75008 Paris
Représenté par Monsieur Eric LEBEGUE

Commissaire aux Comptes suppléant :
Monsieur Jean-Michel THIERRY
121 rue Haxo
75019 Paris

Le Cabinet FIDUS et Monsieur Jean-Michel THIERRY ont fait savoir qu'ils acceptaient le renouvellement de leur mandat et n'étaient frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION
(Fixation du montant des jetons de présence du Conseil de Surveillance)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de trente-deux mille (32 000) Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

SEPTIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et des éléments figurant dans le descriptif du programme établi conformément aux articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à opérer en bourse ou autrement sur les actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, aux fins :

- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions fixées par la loi afin de réduire le capital, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, dans le cadre et sous réserve de l'adoption de la huitième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,

- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société,
- et, plus généralement, de réaliser toute opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, étant précisé que la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur les marchés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs d'actions, dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes. Dans ce cadre, ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé et la mise en place de stratégies optionnelles.

La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de capital uniquement dans le cadre des dispositions de l'article 231-40 du règlement général de l'AMF.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder cent euros (100 euros). En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des titres, ce prix maximal sera ajusté par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération. Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de douze millions d'euros (12.000.000 euros).

Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de

commerce. Toutefois, le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social. Ces limites s'appliquent à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales indirectes, plus de 10% du capital social.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités, passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, affecter ou réaffecter les actions acquises aux différentes finalités, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

(Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce et L.225-213 du même Code)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce et L.225-213 du même Code, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi :

- à annuler à tout moment sans autre formalité, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société acquises par suite de rachats réalisés dans le cadre de toute autorisation donnée par l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- réduire le capital à due concurrence, en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- et à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le nombre maximum d'actions de la Société pouvant être annulées en vertu de la présente autorisation est fixé à 10 % des actions composant le capital de la Société, par période de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera le cas échéant ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions légales, pour réaliser sur ses seules décisions les opérations de réduction du capital social, arrêter le nombre d'actions à annuler dans la limite de 10%, par période de vingt-quatre (24) mois, du nombre total des actions composant le capital social existant à la date de l'opération, fixer les modalités des opérations de réduction de capital et en constater la réalisation, le cas échéant imputer la différence entre la valeur de rachat des actions à annuler et leur valeur nominale sur tout poste de réserves ou primes, modifier consécutivement les statuts et accomplir toutes formalités nécessaires.

Cette autorisation est donnée pour dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet et remplace, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

2. ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président
Roselyne Gattaz	
Didier Lombard	
Marc Ventre	

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Guy de Royer	Directeur Financier et membre du Directoire

Comité des Directions Opérationnelles

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur de Division « <i>Aerospace Defense Instrumentation</i> »
André Hartmann	Directeur des Ressources Humaines et des Fonctions Support
Dominique Pellizzari	Directeur de Division « <i>Télécoms Automobile Industriel</i> »
Guy de Royer	Directeur Financier et membre du Directoire
Eric Charlery	Directeur Zone Asie

Commissaires aux Comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants :

Guillaume Potel

Eric Lebegue

Personne responsable de l'information :

Guy de Royer (Directeur Financier)

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2012 :

- **Yvon Gattaz**

Président du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement Président du Conseil de Surveillance de Hodiall et gérant de la Société d'Investissement Radiall.

- **Bruno Gattaz**

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- **Marc Ventre**

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 7 décembre 2010.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement Directeur Général Adjoint du groupe Safran Branche Propulsion.

- **Didier Lombard**

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2003.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement administrateur des sociétés Thalès et de Thomson et membre du Conseil de Surveillance de St. Microélectronique. Président de France Télécom Orange jusqu'au 23 février 2011.

- **Roselyne Gattaz**

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 16 mai 2006.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- **Pierre Gattaz**

Président du Directoire

- Date de première nomination : 04 janvier 1994.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement en France, Président du Directoire de Hodiall et Président des sociétés Radiall Ventures, Radiall Systems, D-Lightsys, I.D.M.M. et Raydiall (jusqu'au 21/09/2012), et gérant de la Société d'Investissement Radiall.

- En Europe, administrateur des sociétés Radiall Aktiebolag, Radiall Nederland BV et Radiall Elettronica SRL, gérant de Radiall GmbH et Administrateur de Radiall Ltd.

- En Asie, administrateur des sociétés Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd., Radiall Electronics (Asia) Ltd, Radiall International Ltd, Nihon Radiall KK et Radiall India Private Limited.

- En Amériques, également administrateur des sociétés Radiall America Inc. et Radiall USA Inc.

- **Guy de Royer**

Membre du Directoire

- Date de première nomination : 17 nov. 2009.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- En France, également Membre du Directoire de Hodiall depuis le 15 avril 2010.
- En Europe, également administrateur des sociétés Radiall Aktiebolag, Radiall Elettronica SRL, gérant de Radiall GmbH et Directeur de Radiall Ltd.
- En Asie, administrateur de la société Radiall India Private Limited, Nihon Radiall KK et Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2012	Exercice 2011
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	416 982	362 099
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2012	Pas d'attribution d'options en 2011
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2012	Pas d'attribution d'action de performance en 2011
TOTAL	416 982	362 099
Guy de Royer (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	205 482	193 249
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2012	Pas d'attribution d'options en 2011
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2012	Pas d'attribution d'action de performance en 2011
TOTAL	205 482	193 249

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2012	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 20/04/2012 AG comptes 2012	X		X			X		X
Guy de ROYER Directeur Financier 20/04/2012 AG Comptes 2012	X		X			X		X

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versées au cours des exercices 2011 et 2012 aux mandataires sociaux par Radiall, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz Président du Directoire				
Rémunération fixe	302 739	302 739	309 120	309 120
Rémunération variable	14 369	58 443	102 162	14 369
Rémunération exceptionnelle	38 500	38 500		
Jetons de présence				
Avantages en nature	6 491	6 491	5 700	5 700
TOTAL	362 099	406 173	416 982	329 189
Guy de ROYER Membre du Directoire et Directeur Financier				
Rémunération fixe	166 794	166 794	171 482	171 482
Rémunération variable	24 127	18 649	31 672	24 127
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 328	2 328	2 328	2 328
TOTAL	193 249	187 771	205 482	197 937

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2013 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2012 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2011	Montants versés au cours de l'exercice 2012
<u>Yvon Gattaz</u>		
Jetons de Présence	5 000	5000
Autres rémunérations *	110 628	120 584
<u>Bruno Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	5 000
Autres rémunérations		
<u>Roselyne Gattaz</u>		
Jetons de Présence	4 000	5 000
Autres rémunérations		
<u>Didier Lombard</u>		
Jetons de Présence	8 000	8 000
Autres rémunérations		
<u>Marc Ventre</u>		
Jetons de Présence	8 000	8 000
Autres rémunérations		

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall.

➤ **Tableau des délégations financières octroyées au Directoire par l'Assemblée Générale du 25 mai 2012**

Date de l'Assemblée	Référence de la décision	Nature de la délégation	Montant maximal de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation faite de la délégation
Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012	Résolution n°5	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	NEANT
Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2012	Résolution n°11	Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de Radiall, et de réaliser la ou les réductions de capital social consécutives aux opérations d'annulation.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération, dans une période de 24 mois.	18 mois	NEANT

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2012, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2012, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisée par des dirigeants.

Our most
important
connection
is with you.™

It's not just a slogan. It's a statement of our earnest desire to put you at the forefront of all our business practices. As part of Radiall's mission to be available and accessible, we make it a priority to have local offices around the globe ready and able to assist you - wherever you are, whenever you need us.

Europe

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
FINLAND	Radiall Finland PO Box 202 - 00101 Oulu	+358 407522412		infofi@radiall.com
FRANCE	Radiall SA 101 Rue Plébert-Hoffmann 93116 Rosny-Soles-Bas	+33 1 49 35 35 35	+33 1 49 35 35 14	infofr@radiall.com
GERMANY	Radiall GmbH Carl Zeiss Str. 10 Postfach 200143 D42307 Rödemark	+49 48 74 91 07 0	+49 48 74 91 07 70	infode@radiall.com
ITALY	Radiall Elettronica S.R.L. Via della Resistenza 113 - 20090 Succinasco Milano	+39 02 48 05 121	+39 02 48 04 30 18	infoit@radiall.com
NETHERLANDS	Radiall Nederland BV Hoopbrinkerweg 15b - 3871 KM Hoevelaken	+31 33 253 40 09	+31 33 253 45 12	infonl@radiall.com
SWEDEN	Radiall AB Sjöängsvägen 2 - SE - 172 72 Solleåsuna	+46 8 444 34 10	+46 8 756 09 16	infosw@radiall.com
UNITED KINGDOM	Radiall Ltd Ground Floor 4 The Grand Union Office Park Packet Boat Lane UXBRIDGE Middlesex UB8 2QH United Kingdom	+44 (0)1895 425000	+44 (0)1895 425010	infouk@radiall.com

Asia

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
CHINA	Shanghai Radiall Electronics CO. Ltd N° 170 Yang He Rd SHANGHAI 200072 P R C	+86 21 66523788	+86 21 66521177	infozh@radiall.com
HONG KONG	Radiall Electronics (Asia) Ltd Flat D, 6/F, Ford Glory Plaza, 37-39 Wing Hong Street - Cheung Sha Wan - Kowloon - Hong Kong	+852 29592803	+852 29592636	infohk@radiall.com
INDIA	Radiall India Pvt. Ltd 25 D-II phase Peenya Industrial Area, Bangalore-560033	+91 88 23720999	+91 88 28397228	infoin@radiall.com
JAPAN	Nihon Radiall Shibuya-Ka Ebisu 1-5-2, Kougetsu Bldg 405 - Tokyo 158-0013	+81 3 34486241	+81 3 34406242	infojp@radiall.com

Americas

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
USA & CANADA	Radiall USA, Inc. 8959 South 52nd Street Ste 401 Tempe, AZ 85284	+1 480-682-9400	+1 480-682-9400	infousa@radiall.com

Also Represented In...

AUSTRALIA AUSTRIA BELGIUM BRAZIL CZECH REPUBLIC DENMARK ESTONIA GREECE HUNGARY INDONESIA ISRAEL KOREA LATVIA LITHUANIA
MALAYSIA NORWAY PHILIPPINES POLAND PORTUGAL RUSSIA SINGAPORE SPAIN SWITZERLAND TAIWAN THAILAND VIETNAM SOUTH AFRICA